

1 rue de l'égalité
92220 BAGNEUX
Tél 01 55 58 00 91



4bis passage Georges Hany
92000 NANTERRE

Directeur : **Bénédicte CAMPELLO**
Chef de service : **Hélène LE PAGE**
Nadira OUASTI

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SAMSAH ESPÉRANCE

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
PRÉSENTATION ehs	5
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	6
Points clés	6
1. Les Missions	7
2. Les événements marquants 2022	8
Une réflexion collective pour mettre à jour le projet de service – de janvier à octobre	8
Les semaines du bien-être – du 10 au 23 octobre 2022	8
L'organisation des animations en dispositif SAMSAH/SAVS – janvier 2022	8
Un turn over important et des postes vacants	8
La prise de location de nouveaux locaux à Nanterre – 10 novembre 2022	8
Fête de fin d'année – 7 décembre 2022	9
La réception de l'accord pour une extension de 17 places de SAMSAH classiques – Juin 2022 – transformées en 16 places de SAMSAH renforcé adossées à du logement inclusif	9
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	9
1. Les personnes accompagnées en 2022	9
Typologie du public	10
Profil du public	11
Des réflexions sur nos pratiques	12
Des évolutions de nos pratiques	12
2. Les admissions	13
Des réflexions sur nos pratiques	13
Des évolutions de nos pratiques	14
3. Les personnes sorties en 2022	14
Des réflexions sur nos pratiques	15
Des évolutions de nos pratiques	15
4. L'activité	15
Des réflexions sur nos pratiques	17
Des évolutions de nos pratiques	17
5. Les modalités d'accompagnement	17
Types d'accompagnement	17
Suivi médical	18
Les thèmes d'accompagnement abordés	19
Les PAP	19
Les séjours extérieurs	19
Les activités	20
Des réflexions sur nos pratiques	20

Des évolutions de nos pratiques	20
6. Le maintien du lien avec les familles et proches	21
Des réflexions sur nos pratiques	21
Des évolutions de nos pratiques	21
LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ	22
1. L'organisation de la démarche qualité au niveau associatif	22
2. La mise en œuvre du dispositif d'évaluation	22
3. Le suivi de la surveillance et de la gestion des risques	22
Des réflexions sur nos pratiques	23
Le suivi de la qualité reposait ces dernières années entièrement sur l'équipe de direction.....	23
Des évolutions de nos pratiques	23
Un projet de responsabilité partagée entre cadres, professionnels non cadres et personnes accompagnées est entamé pour mener des auto-évaluations (anciennement évaluations internes).	23
4. Le suivi de la mise en œuvre des droits des usagers	23
Des réflexions sur nos pratiques	24
Des évolutions de nos pratiques	24
5. Le plan d'amélioration continue de la qualité – PACQ	24
La démarche Rétablissement et enjeu de l'accompagnement du public	24
Mise à jour du projet de service / d'établissement	27
Des réflexions sur nos pratiques	27
Des évolutions de nos pratiques	27
La finalisation d'un plan qualité intégrant les actions issues des dernières évaluations du SAMSAH permet d'associer des actions conduites à des axes préalablement définis, et d'extraire des pistes qui n'ont pas pu être explorées faute de suivi.	27
Le nouveau projet de service, finalisé fin 2022, intègre un plan d'actions qui doit enrichir le plan qualité du SAMSAH.....	27
ÉQUIPES ET ORGANISATION DU TRAVAIL.....	28
1. Le personnel	28
Les vacances de poste	29
L'absentéisme.....	30
Concernant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico- social.....	30
2. Formation des équipes.....	30
Des réflexions sur nos pratiques	32
Des évolutions de nos pratiques	32
MODALITÉS DE TRAVAIL EN PARTENARIAT	32
1. Développement de nouveaux partenariats.....	32
2. Maintien et consolidation des partenariats existants	32
Des réflexions sur nos pratiques	33
Des évolutions de nos pratiques	33

projets & PERSPECTIVES pour 2023	34
RÉSULTATS FINANCIERS 2022	34
1. Analyse du résultat.....	34
Activité	34
Charges de personnel – groupe 2	35
Autres charges d’exploitation.....	36
Produits de la tarification.....	39
Produits autres que ceux de la tarification	39
2. Synthèse du résultat	39
Détermination du résultat au titre de l’exercice 2022	39
Proposition de l’affectation du résultat de l’exercice 2022	39
ANNEXES	40
ANNEXE 1 : Affiches du Parcours Rétablissement.....	40
ANNEXE 2 : Conférence de l’Assemblée Générale du 24 juin	43
ANNEXE 3 : Projet associatif ehs 2022-2026	44
ANNEXE 4 : Plan d’Action Qualité SAMSAH.....	1

PRÉSENTATION EHS

« **Vers le Rétablissement, ensemble** » - Projet associatif 2022-2026

Espérance hauts de seine accompagne des personnes sujettes à des troubles psychiques, quel que soit leur parcours, en vue de la réalisation de leurs projets.

Depuis près de 40 ans, les projets et les activités de l'association s'appuient sur l'engagement et les compétences de nos équipes éducatives, sociales et médicales.

Affiliée à l'UNAFAM, espérance hauts de seine s'appuie sur les valeurs fortes de l'espoir, en plaçant la personne accompagnée dans une dynamique portée par la projection vers un aller mieux et une vie satisfaisante, au regard des critères qu'elle se fixe pour elle-même. L'accompagnement soutient les attentes et besoins exprimés par la personne elle-même.

NOS ACTIONS

Espérance hauts de seine assure la création et la gestion de structures sur l'ensemble des Hauts de Seine, adaptées aux besoins des personnes qu'elle accompagne : continuité des soins, accès à un logement décent, à un accompagnement social et à des dispositifs d'insertion adaptés :

Accompagner

- Service d'accompagnement à la vie sociale – SAVS – 52 personnes
- Service d'accompagnement médico-social – SAMSAH – 65 personnes

Héberger

- Foyer d'hébergement *Jean Caurant* – 54 personnes
- Etablissement d'accueil médicalisé *La Fontaine des Vœux* – FAM – 32 personnes

Loger

- Résidence-accueil Santos Dumont à Suresnes
- Résidence-accueil Belloeuve à Malakoff
- Appartements associatifs – 29 personnes

Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et l'entraide

- Etablissement d'accompagnement par le travail *Jean Caurant* – ESAT – 55 travailleurs
- Missions de gestion auprès de 6 Groupes d'entraide mutuelle - GEM

En capacité à se renouveler et repenser son action auprès du public, espérance hauts de seine a conduit en 2022 des changements importants en :

- Axant son intervention auprès des personnes par une **démarche de Rétablissement**,
- Accompagnant ses équipes dans **une évolution de leurs pratiques**,
- Actualisant ses **projets de service et d'établissement**,
- Anticipant la **démarche d'évaluation continue de la qualité** des actions qu'elle conduit.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Points clés

- ✓ Un dispositif inclusif
- ✓ Un service ouvert 365 jours par an
- ✓ Une équipe médico-sociale en sous-effectif
- ✓ Une antenne fermée à Suresnes pour réintégrer les professionnels au sein de l'équipe de Nanterre
- ✓ Des interventions sur l'intégralité du territoire départemental, à partir de deux antennes situées à Nanterre et à Bagneux
- ✓ Un accord d'extension de 16 places obtenu pour mettre en œuvre un accompagnement renforcé au bénéfice de personnes sortantes d'hospitalisation de longue durée en service psychiatrique

Le SAMSAH ehs, autorisé depuis 2007, a ouvert en 2008.
Il est ouvert 365 jours par an, aux horaires ci-dessous.

Horaires d'accompagnement par le service	Heure de début	Heure de fin
Lundi	09h00	19h00
Mardi	09h00	19h00
Mercredi	09h00	19h00
Jeudi	09h00	19h00
Vendredi	09h00	19h00
Samedi	10h30	18h30
Dimanche	11h00	18h30

Chacun des salariés de l'équipe mobile dispose d'un téléphone portable professionnel qui lui permet d'être joignable sur la totalité de ses horaires de travail, de communiquer avec les personnes accompagnées et de rester en lien avec l'équipe du SAMSAH.

Un accueil téléphonique est assuré par l'assistante de direction du lundi au vendredi :

Horaires d'accueil secrétariat/téléphonique	Heure d'ouverture	Heure de fermeture
Lundi	09h00	16h30
Mardi	09h00	16h30
Mercredi	09h00	16h30
Jeudi	09h00	16h30
Vendredi	09h00	16h30
Samedi		
Dimanche		

En dehors des horaires d'accueil téléphonique, le SAMSAH maintient une vigilance constante grâce à une astreinte téléphonique assurée par les cadres du service qui répondent aux demandes de soutien en cas d'urgence.

Amplitude horaire de l'astreinte	Heure de début	Heure de fin
Lundi	17h00	09h00
Mardi	17h00	09h00
Mercredi	17h00	09h00
Jeudi	17h00	09h00
Vendredi	17h00	09h00
Samedi	09h00	09h00
Dimanche	09h00	09h00

1. Les Missions

Conformément au Code d'Action Sociale et des Familles, le SAMSAH intervient auprès de personnes adultes en situation de handicap dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence. Il dispense un accompagnement médico-social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

Le SAMSAH intervient en mettant en œuvre :

- La délivrance d'informations et de conseils,
- Un soutien à la réalisation des actes de la vie quotidienne, domestique et sociale,
- Un appui à l'inclusion dans la cité, à l'exercice de la citoyenneté,
- Un accompagnement à la réalisation de soi dans une activité de journée thérapeutique, scolaire, universitaire, professionnelle ou de loisir,
- Une vigilance à l'état de santé et un accompagnement à l'accès au soin,
- Un suivi des fluctuations médicales et psychologiques et une orientation vers les équipes qualifiées pour leur suivi au long cours,
- Un soutien de la personne à coordonner les interventions de son propre réseau.

Les prestations sont délivrées au domicile de la personne, dans tous les lieux où s'exercent ses activités sociales, son suivi de santé, son activité de jour et ses démarches administratives, ainsi que dans les locaux du service.

Le SAMSAH ehs s'adresse à des personnes adultes en situation de handicap psychique disposant d'une notification d'orientation émise par la MDPH.

Il intervient sur la totalité du territoire des Hauts de Seine et dispose à cet effet de deux antennes situées à Nanterre (bureau principal) et à Bagneux.

2. Les évènements marquants 2022

Une réflexion collective pour mettre à jour le projet de service – de janvier à octobre

Un chantier de mise à jour du projet de service a mobilisé la totalité des professionnels du service de janvier à juillet 2022. 12 réunions ont eu lieu, ainsi que des travaux d'intersession en sous-groupe. Les temps réflexifs ont réuni les professionnels du SAMSAH et du SAVS pour des travaux communs en antenne. Les pistes d'amélioration émanent de l'équipe, mais également des personnes accompagnées qui ont été consultées à deux reprises au mois d'octobre 2022. La rédaction a été portée en fin d'année par la direction en vue d'une validation par le conseil d'administration en février 2023.

Les semaines du bien-être – du 10 au 23 octobre 2022

Le SAMSAH et le SAVS ont organisé pour les personnes accompagnées et pour les équipes une semaine dédiée au bien-être sur chaque antenne. Du 10 au 16 octobre à Nanterre et du 17 au 23 octobre à Bagneux. Une activité a été proposée chaque jour : sophrologie, yoga sur chaise, massage amma, yoga du rire et taï chi chuan. Programmées sur les mêmes dates que les semaines d'information de la santé mentale, nos semaines du bien-être ont été l'occasion de participer à la déstigmatisation des troubles psychiques en invitant le grand public à se joindre à nous pour l'activité Taï Chi Chuan.

L'organisation des animations en dispositif SAMSAH/SAVS – janvier 2022

Dans le mouvement de rapprochement des deux services d'accompagnement de l'association, le SAMSAH et le SAVS ont commencé à organiser ensemble, équipes et personnes accompagnées, une animation commune chaque mois. Cette journée partagée est l'occasion pour tous de profiter de la dynamique d'un groupe plus nombreux, d'élargir ses liens sociaux, d'enrichir ses habiletés sociales et de s'exercer à la pair-aidance.

Un turn over important et des postes vacants

Dès 2021, des départs importants de professionnels médicaux et sociaux non remplacés avaient privé l'équipe des compétences médicales et socio-éducatives complètes. Cette situation s'est prolongée en 2022 malgré une politique de recrutement accentuée et le concours d'un cabinet de recrutement.

Ces départs ont entraîné un sentiment d'insécurité et des pertes de repères pour les personnes accompagnées, confrontées à de multiples changements de professionnels. L'équipe restante maintient sa mobilisation, soutenue par les cheffes de service, pour maintenir le meilleur niveau possible d'accompagnement pour l'ensemble des personnes.

La prise de location de nouveaux locaux à Nanterre – 10 novembre 2022

Les locaux de l'antenne de Nanterre ont prouvé en période de crise sanitaire leur inadaptation avec une activité comme la nôtre (salle de réunion aveugle et non aérables, vélux en toiture, qui ne peuvent pas s'ouvrir les jours de pluie). L'équipe basée à Suresnes ayant rejoint l'antenne de Nanterre, les locaux deviennent exigus. Dans la perspective d'une extension prévue en 2023, un déménagement devient indispensable. Les futurs locaux du SAMSAH, toujours sur la commune de Nanterre, ont été identifiés et le bail a été signé. Les travaux de cloisonnement sont prévus avant d'envisager le déménagement effectif en 2023.

Fête de fin d'année – 7 décembre 2022

Les deux antennes du SAMSAH se sont retrouvées pour un déjeuner au restaurant, à Boulogne. Personnes accompagnées et salariés ont partagé un repas festif et assisté à un spectacle musical et humoristique. Cet événement organisé par le service est très attendu par les personnes qui restent isolées au moment des fêtes. Il a permis à certaines d'entre-elles, peu habituées à sortir de chez elles, de s'autoriser à participer à l'une des animations du SAMSAH.

La réception de l'accord pour une extension de 17 places de SAMSAH classiques – Juin 2022 – transformées en 16 places de SAMSAH renforcé adossées à du logement inclusif

Dans le cadre du plan de prévention des départs en Belgique, nous avons proposé de créer 42 places supplémentaires de SAMSAH et 40 places d'accompagnement SAMSAH renforcé. Notre projet a été retenu en juin 2022 pour la création de 17 places d'accompagnement classique qui ont évolué en 16 places de SAMSAH renforcé, adossées à un dispositif de logement inclusif, qui s'adressent à des personnes sortantes d'hospitalisation de longue durée en service psychiatrique.

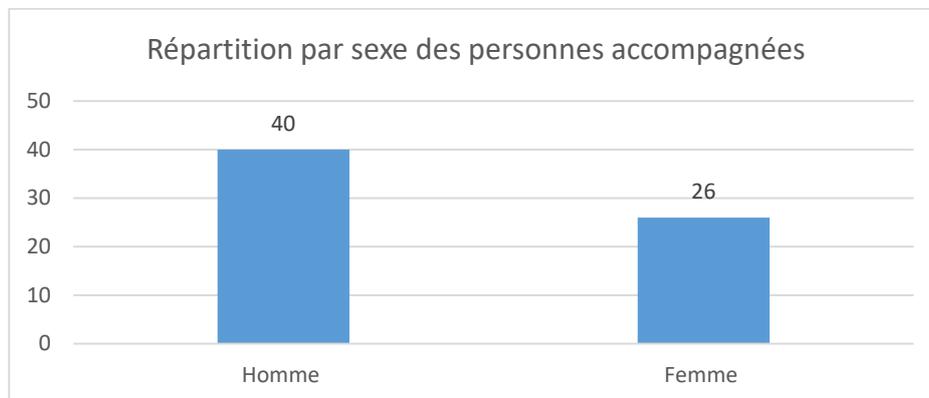
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

1. Les personnes accompagnées en 2022

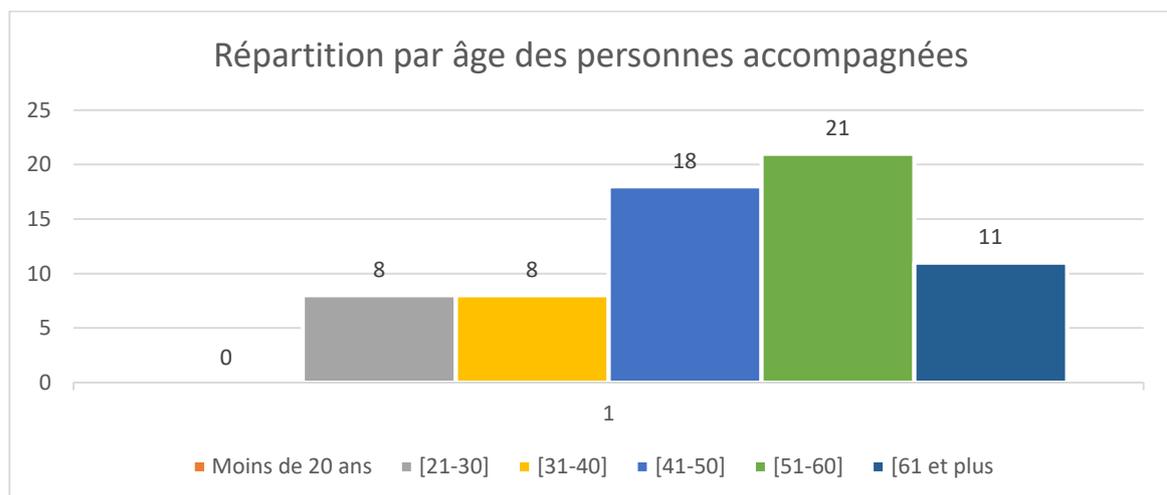
	2021	2022	Evolution %
Nombre de personnes accompagnées au 31/12	66	66	0
Nombre de personnes accompagnées sur l'année	68	74	+8,82%
Nb de personnes entrées	1	11	+1000%
Nb de personnes sorties	1	10	+900%
Nombre de journées d'accompagnement (nombre théorique : 23 725)	24 241	23 054	-4,9%
Taux d'occupation (cible : 100%)	102,17%	97,17%	-5%

Le taux d'occupation de 2022 est inférieur à celui de 2021 et légèrement en-dessous de la cible de 100%. Cela s'explique par l'accroissement très important du volume d'activité réalisée en accompagnement des personnes vers la sortie du service et par celui des admissions réalisées. Le service souhaite ainsi de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées par le SAMSAH et celles en attente de solution sur le territoire départemental.

Typologie du public



La répartition d’hommes et de femmes accompagnées (60% d’hommes et 40% de femmes) correspond à la répartition des deux années précédentes et démontre une stabilité.



La répartition par tranche d’âge met en avant que la majorité de personnes accompagnées a entre 40 et 60 ans. Il s’agit d’une population dont les troubles psychiques (apparus au début de l’âge adulte) ont eu le temps d’être traités et stabilisés.

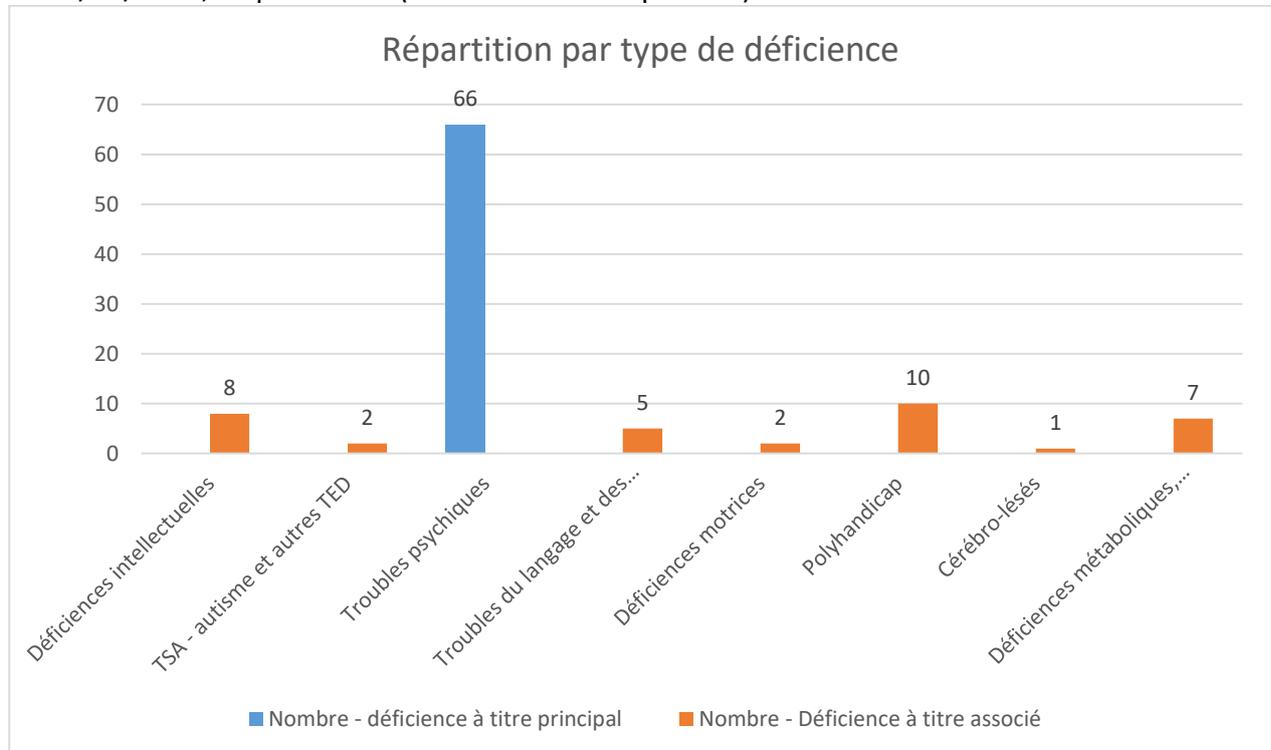
Les personnes que nous accompagnons sont sous plusieurs prescriptions médicamenteuses depuis plusieurs années. Elles sont souvent fatigables et développent des troubles de la santé somatique importants.

Cette tranche d’âge de la population accompagnée a eu le temps d’apprivoiser les troubles de santé mentale grâce à l’éducation thérapeutique réalisée par les équipes sanitaires. Indépendamment des fluctuations de la maladie qui amènent nos équipes soignantes à poursuivre au SAMSAH ce travail initié le plus souvent à l’hôpital, la majeure partie des interventions paramédicales se concentrent donc sur la réappropriation par la personne accompagnée de la responsabilité de son suivi médical.

Ces personnes ont besoin de stabiliser une activité de jour et de se préparer progressivement au statut de personne vieillissante.

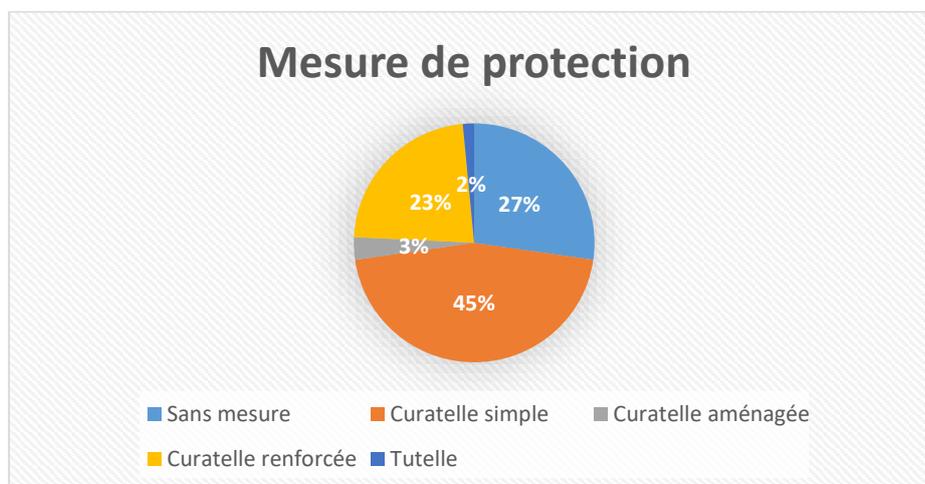
Profil du public

Au 31/12/2022, 66 personnes (100% de l'effectif présent) sont ressortissantes des Hauts de Seine.

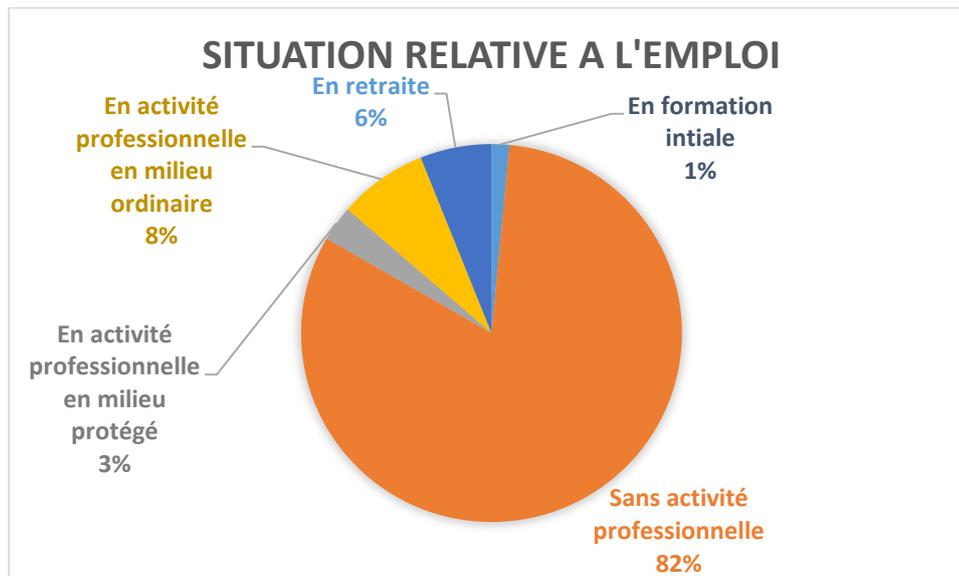


100% des personnes accompagnées présentent un handicap psychique, conformément à l'agrément d'autorisation du SAMSAH ehs.

35 de ces personnes sont porteuses d'un handicap associé qui font l'objet d'un suivi particulier par les équipes médico-sociales, dans le suivi de l'évolution des troubles de santé et dans l'accompagnement spécifique du quotidien.



Une majorité des personnes accompagnées bénéficie d'une mesure de curatelle. 27% de notre public n'a pas de mesure de protection et gère seul ses démarches administratives et la gestion du budget. Le SAMSAH intervient en soutien à la fois pour médiatiser les relations de la personne avec son curateur et pour accompagner la gestion autonome le cas échéant.



La grande majorité des personnes accompagnées est sans activité de journée. Ces personnes n'ont pas de prescription pour des activités thérapeutiques car soit n'en relèvent pas soit présentent une indisponibilité psychique ou une fatigabilité trop importante. La gestion de leur quotidien occupe alors une place suffisamment importante dans leurs préoccupations et dans leur organisation.

Cela génère un rythme de vie qui se décale, amenant les personnes à dormir jusqu'en fin de matinée. Les accompagnements du matin sont alors principalement occupés par des accompagnements à des rendez-vous pour lesquels l'horaire n'a pas pu être choisi (rendez-vous médical ou convocation par une administration).

Des réflexions sur nos pratiques

Les personnes accompagnées au SAMSAH ont reçu des soins et des prestations médico-sociales pendant de nombreuses années. Beaucoup d'entre-elles ont profondément intégré leur statut de malade et de personne en situation de handicap. Résignée à des perspectives peu évolutives, cette majorité de personnes s'est satisfaite des bénéfices secondaires liés à un soutien sous forme d'assistantat. Le système d'intervention médico-sociale ayant participé à une déresponsabilisation progressive, cette majorité de personnes revendique le droit à bénéficier des prestations. Les tentatives de favoriser le développement du pouvoir d'agir ont à ce stade peu d'écho auprès d'une partie des personnes accompagnées par le SAMSAH.

Des évolutions de nos pratiques

Ce constat ouvre la recherche de modalités différentes pour sensibiliser les personnes accompagnées à l'empowerment. Par le biais de formations, de lectures, de rencontres, de temps réflexifs et d'expérimentations collectives, l'équipe continue d'ouvrir le champ des possibles. L'organisation du SAMSAH et le type de management favorise désormais cette ouverture afin de développer la créativité et favoriser l'expérimentation. Le maintien des groupes d'analyse des pratiques professionnelles et d'analyse des pratiques managériales orientées rétablissement est un soutien à la réflexion et à la mise en action.

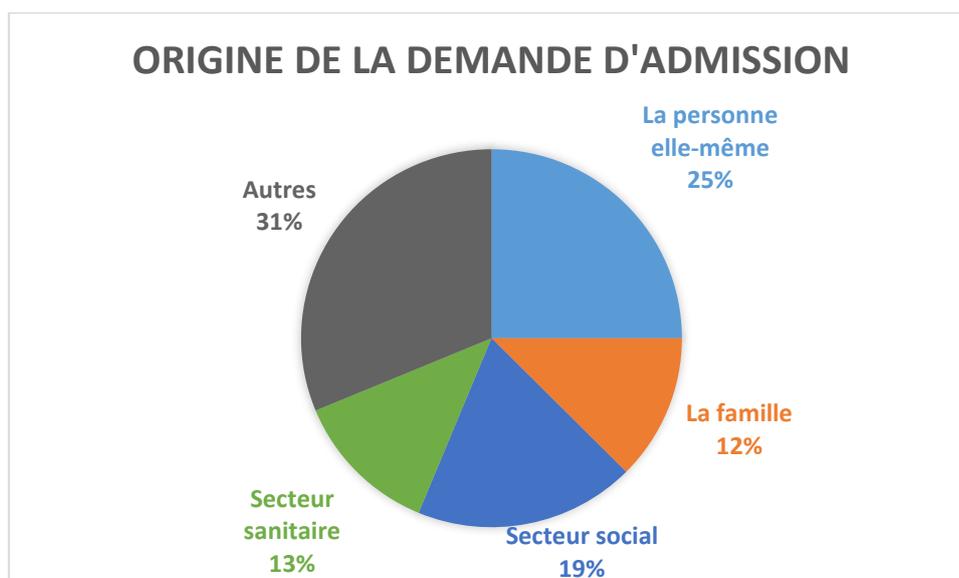
2. Les admissions

Nous considérons ici le nombre de demandes formalisées par la transmission d'un dossier unique de demande d'admission suite à l'obtention de la notification d'orientation, soit 16 dossiers en 2022. 100% des demandes ont reçu une réponse avant le 31/12/2021.

Sur ces 16 demandes :

- 11 personnes ont suivi le processus d'admission jusqu'à son terme et ont été admises. Soit un taux d'admission de 16,92% de l'effectif total (contre 1,54% en 2021) et de 68,75% 7,14% des demandes réceptionnées (contre 7,14% en 2021).
- 1 personne présente des troubles liés à une cérébro-lésion pour lesquels le SAMSAH Espérance n'est pas formé.
- 4 demandes ont été placées sur liste d'attente.

25% des dossiers reçus ont été placés sur liste d'attente, soit près de 40% de moins comparativement à l'année 2021. La proportion de personnes laissées en attente de solution sans délai prévisible a donc pu être nettement améliorée cette année.



La majorité des dossiers reçus en 2021 émanait du secteur sanitaire (contre 20% en 2022). En 2022, l'origine de la demande est non identifiée pour 31% des dossiers reçus. Cela amène à repérer que l'origine de la demande peut s'effacer au fil du traitement des dossiers.

Des réflexions sur nos pratiques

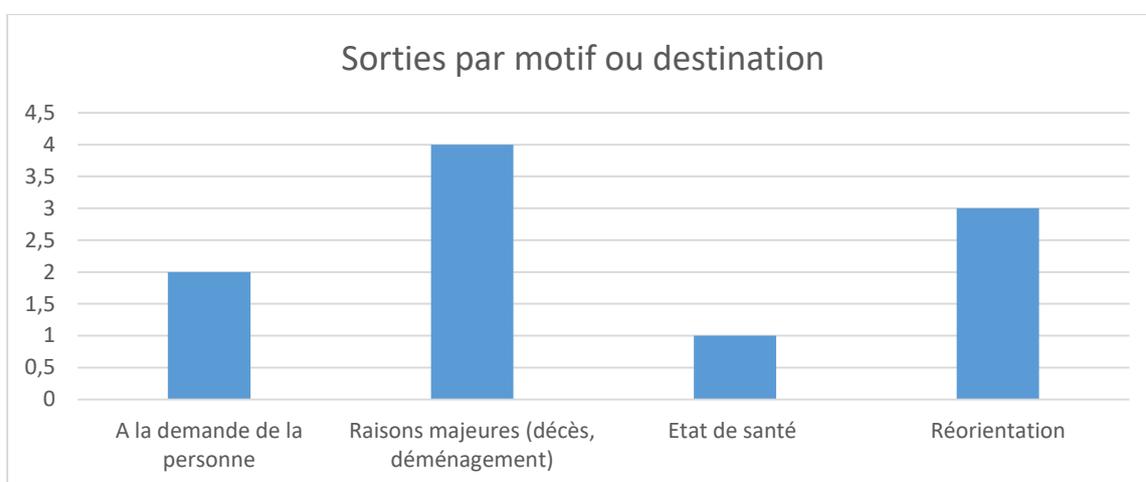
Le nombre de personnes admises au SAMSAH en 2022 est beaucoup plus élevé que l'année précédente. Ces admissions ont été réalisées dans un contexte de déficit de personnel pour les réaliser.

Des évolutions de nos pratiques

Le déficit de personnel au SAMSAH a introduit la nécessité de modifier la procédure d'admission. La simplification de celle-ci nous a amenés à l'assouplir, permettant une meilleure adaptation à la situation et aux besoins de chacune des personnes. Aussi le premier rendez-vous peut avoir lieu dans nos locaux, mais également à domicile, à l'hôpital ou dans un lieu public. La personne concernée est libre d'y associer la personne de son entourage de son choix. L'individualisation est donc recherchée dès le premier contact avec le SAMSAH.

3. Les personnes sorties en 2022

Dix personnes sont sorties du SAMSAH au cours de l'année.

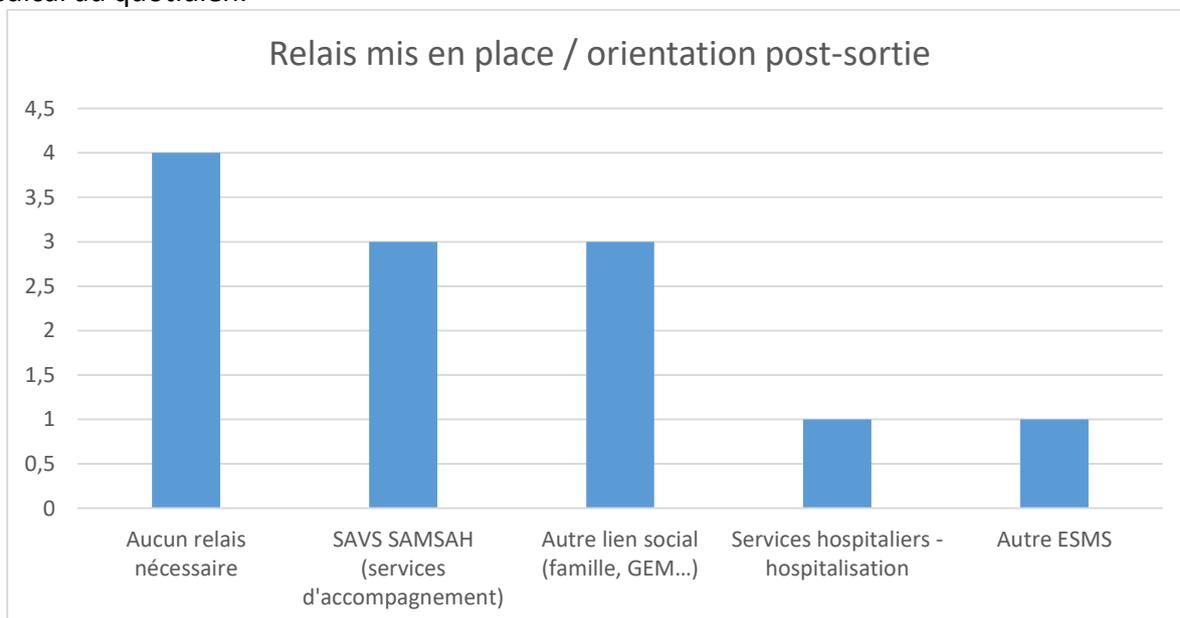


Deux personnes ont quitté le SAMSAH à leur demande.

Quatre personnes sont sorties pour raison majeure (2 décès, 2 déménagements)

Une personne a été ré-hospitalisée en service psychiatrique sans perspective de sortie prochaine.

Sur trois réorientations, deux ont eu lieu au SAVS pour raison de gain d'autonomie sur le suivi médical au quotidien.



La majorité des sorties du SAMSAH ont eu lieu sans mobilisation du SAMSAH pour organiser le relais. En effet, il s'agit de 2 décès et de 2 sorties pour raison de déménagement pour lesquelles les familles ont pris en main la recherche de lieu de soin et d'accompagnement sur la commune de destination.

Des réflexions sur nos pratiques

A la sortie du SAMSAH, il arrive qu'aucun relais ne soit passé à un autre établissement ou service médico-social. Le réseau est identifié (assistant social de secteur, lieu de soin, personnes ressources...) mais l'absence de vigilance par une équipe médico-sociale peut générer du stress pour certaines personnes.

Des évolutions de nos pratiques

Le SAMSAH propose à ces personnes de mettre en œuvre une « veille médico-sociale », formalisant ainsi la possibilité pour la personne de recontacter le SAMSAH pour avoir confirmation de la démarche à effectuer en cas de besoin. Le service prend également des nouvelles de la personne par téléphone et intègre une veille plus intense en période de crise (climatique, sanitaire, sociale...).

4. L'activité

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total journées	18 613	18 546	17 598	22 859	24 241	23 054
Taux occupation	102%	101,60%	96,43%	96,09%	102,17%	97,17%

Le taux d'occupation pour l'année 2022 est inférieure aux attendus de 100%, compte tenu du nombre plus important de sorties, notamment les sorties non prévisibles pour raison de décès.

	2020	2021	2022	Evolution %
Nb de personnes signataires d'un DIPC au 31/12	65	65	66	0%
Nb de personnes en situation d'admission au 31/12	65	66	66	1,54%
Nb total de personnes accompagnées sur l'année	71	69	74	- 2,82%
Nb de personnes entrées	13	1	11	- 92%
Nb de personnes sorties	6	2	10	- 66,67%
Taux d'occupation	96%	102,17%	97,17%	6,43%

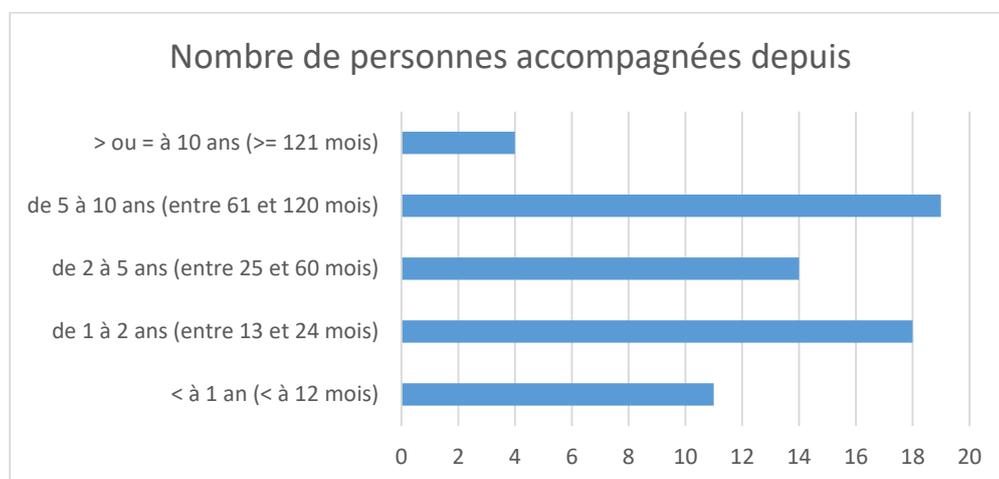
Au cours de l'année 2022, Le SAMSAH a accompagné 74 personnes.

Au 31 décembre 2021, l'effectif de personnes accompagnées signataires d'un DIPC est de 66.

Le grand nombre de sorties et d'admissions réalisées en 2022 amène un taux de rotation important à 15,91% permettant la réalisation des projets de vie non conditionnés au maintien de l'accompagnement du SAMSAH. Il reflète aussi le travail de l'équipe pour accompagner les personnes vers l'autonomie en étant vigilant à éviter de créer un phénomène de dépendance à l'accompagnement.

Durée moyenne des accompagnement des personnes sorties au cours de l'année		
	2021	2022
Durée en années	6,5	6,1

Durée moyenne de séjour ou durée moyenne de PEC (dont celui des personnes sorties) :



La durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties du SAMSAH est stable, légèrement supérieure à 6 ans. La pyramide de la durée d'accompagnement fait apparaître une augmentation de la tranche d'accompagnement inférieur à 1 an, du fait des très nombreuses admissions réalisées en 2022. Les sorties d'effectif ont concerné des personnes dont les durées d'accompagnement étaient variées, aussi cela n'a pas d'effet marquant sur ce graphique.

HOSPITALISATIONS	2021	2022
Nombre de journées d'hospitalisation psychiatrique	1 069	1510
Nombre de journées d'hospitalisation somatique	108	126
TOTAL JOURNEES D'HOSPITALISATION	1 177	1636

Le volume d'hospitalisation des personnes accompagnées en 2022 atteint 1510 jours en service psychiatrique et 1636 jours toutes spécialités confondues. Ce chiffre est en croissance depuis deux ans, il a augmenté de 39% depuis 2021 et de 109% depuis 2020.

Plusieurs explications sont possibles à cette évolution :

- La déstabilisation des personnes suite à la crise sanitaire, en lien avec la limitation de l'accès aux lieux de soins ambulatoires, l'environnement anxiogène et la restriction des liens sociaux, lesquels ont laissé plus de place à l'expression des symptômes et au besoin de soin ;
- L'admission au SAMSAH d'un plus grand nombre de personnes en sortie d'hospitalisation de longue durée, étant plus fragiles et ayant davantage besoin d'hospitalisation séquentielles pour maintenir le niveau de stabilisation de leur maladie ;

- La diminution de la fréquence de l'accompagnement du SAMSAH en lien avec le faible taux d'occupation des postes, qui pourrait ne pas remplir la totalité des besoins des personnes et participer ainsi à leur déstabilisation.

Des réflexions sur nos pratiques

Le volume d'hospitalisations des personnes accompagnées par le SAMSAH reste important. Pendant cette période, en accord avec l'équipe médicale, le SAMSAH reste en lien avec la personne pour lui permettre de poursuivre la gestion de ses démarches, maintenir le lien avec la réalité de son quotidien habituel et pour préparer sa future sortie.

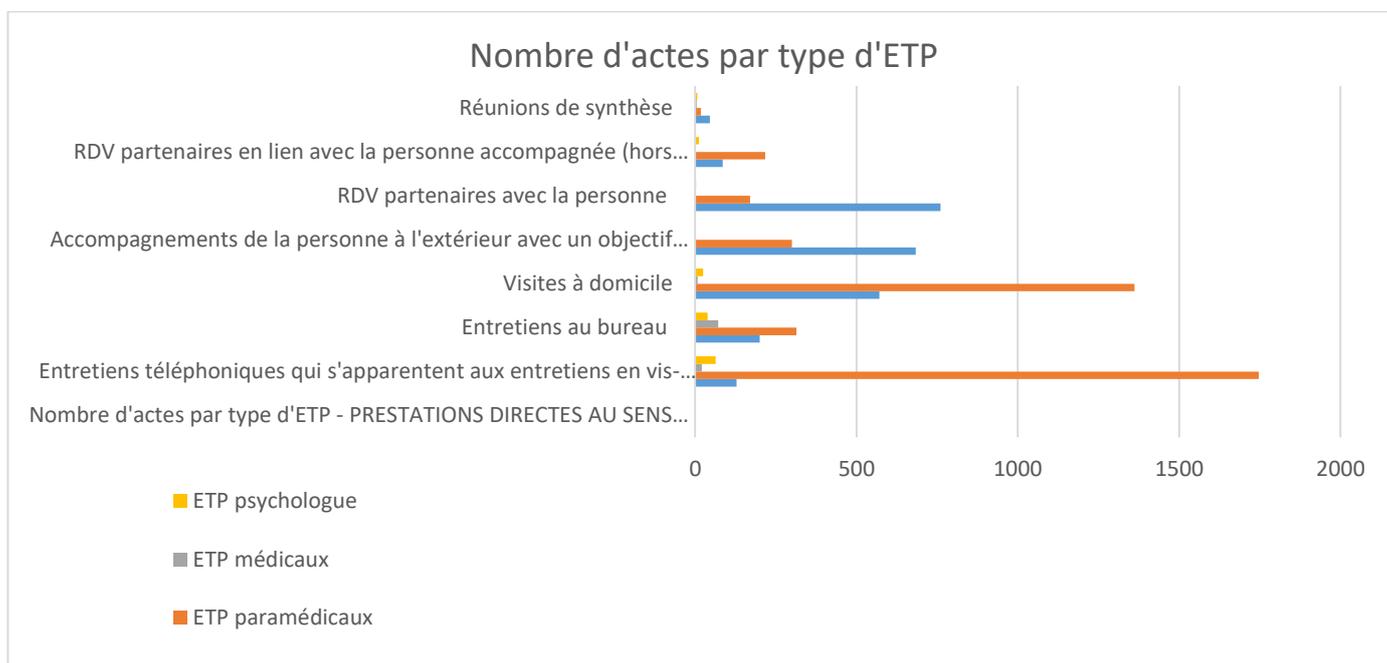
Des évolutions de nos pratiques

Les interventions pendant les hospitalisations des personnes accompagnées sont une pratique ordinaire. L'intégration de cette modalité dans le processus d'admission pour les personnes qui se préparent à sortir de l'hôpital avec le soutien du SAMSAH est une pratique à développer, facilitant la transition.

5. Les modalités d'accompagnement

Le SAMSAH comptabilise 6 856 actes d'accompagnement. Il s'agit d'une très forte diminution comparativement à 2021 (-58%). En effet, l'équipe qui présente un taux de déficit stable a pu malgré tout modifier les modalités d'accompagnement en privilégiant les actes en présentiel aux rendez-vous téléphoniques. Or nous avons noté un absentéisme important aux rendez-vous, nécessitant des appels téléphoniques et des reports de rendez-vous. Le volume des actes réalisés représente une moyenne de 2,03 actes par semaine et par personne accompagnée. Ce volume d'accompagnement a été rendu possible grâce à l'organisation précise des antennes en sous-effectif, les renforts d'intérimaires et la mobilisation des professionnels présents.

Types d'accompagnement



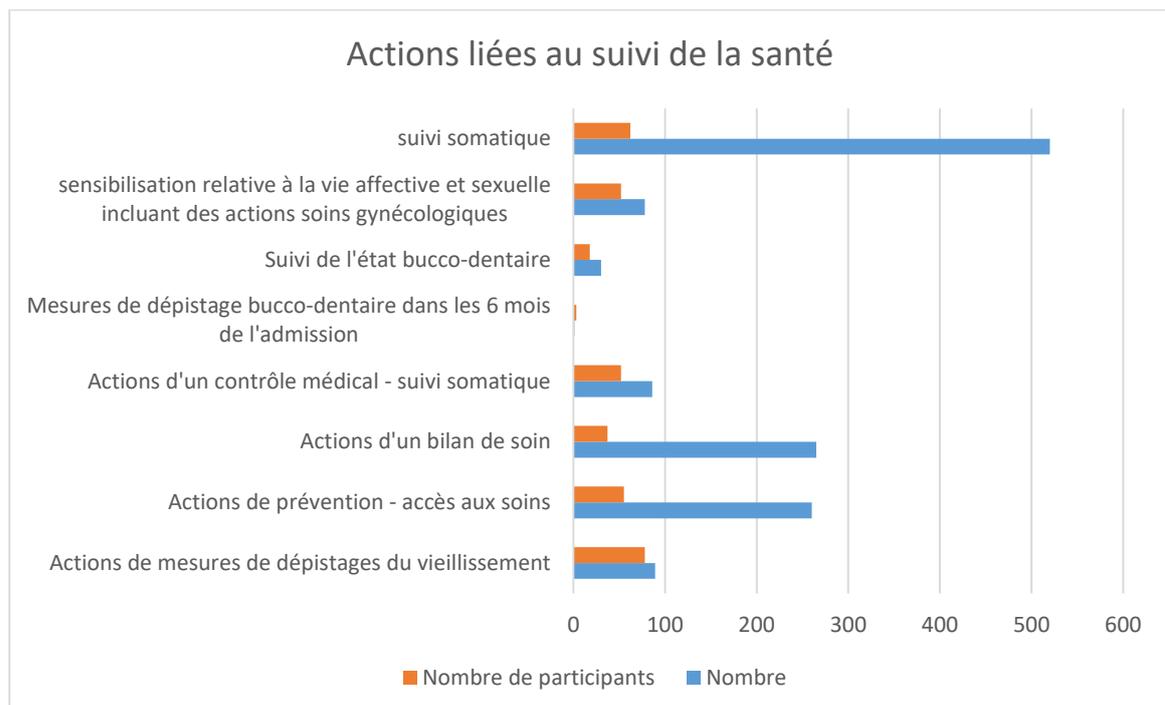
Suivi médical

Le seul médecin restant sur le SAMSAH en 2022 étant à temps partiel et affecté à l'antenne de Bagneux, son exercice n'a pu concerner que 38% de l'activité totale du SAMSAH. L'antenne de Nanterre s'est quant à elle appuyée sur les partenaires médicaux des hôpitaux et des différents lieux de soins en ambulatoire.

Le médecin a réalisé :

- 92 entretiens présents dans les locaux du service,
- 8 visites à domicile,
- 5 réunions de synthèse.

L'accompagnement médical a également été réalisé par les professionnels médico-sociaux qui se mobilisent pour faciliter l'accès à l'hospitalisation puis le retour à la vie habituelle. Ils favorisent le contact avec le secteur hospitalier et maintiennent le lien avec la personne pour préparer sa sortie.



En parallèle du suivi psychiatrique, les actions d'accompagnement à la santé réalisées en 2022 concernent principalement le suivi somatique des personnes. En effet, leur fragilité et leurs troubles associés génèrent des actions de prévention, de soin et d'accompagnement aux rendez-vous, portées par l'équipe paramédicale.

Le SAMSAH a mené dix actions de sensibilisation collective autour du bien-être sur une durée de deux semaines (actions n'apparaissent pas dans le graphique ci-dessus), faisant intervenir des intervenants extérieurs.

Les thèmes d'accompagnement abordés

Les projets d'accompagnement du SAMSAH sont rédigés suite à des entretiens favorisant l'élaboration par la personne accompagnée.

Les domaines d'accompagnement sont :

- Santé
- Vie culturelle et loisirs
- Administratif
- Accès aux droits et citoyenneté
- Budget
- Lien social
- Activité de jour
- Logement
- Hygiène
- Réseau

Les PAP

Si l'année 2021 a été marquée par un taux de renouvellement de projets personnalisés relativement faible (80%), l'année 2022 met en évidence une problématique à ce sujet. En effet, seulement 35 projets ont été réactualisés, soit seulement 53%.

Projets	Nombre
Nombre de projets personnalisés nouveaux dans l'année	0
Nombre de projets personnalisés réactualisés dans l'année	35
Total	35

Les vacances de postes et le temps passé à former les nouveaux salariés ont laissé moins de temps pour travailler les projets avec les personnes.

De plus, l'équipe se trouve à une charnière entre deux modes de fonctionnement : jusqu'à présent, la trame utilisée pour formaliser le projet personnalisé amenait à rédiger un rapport médico-social global. Or la nouvelle orientation de travail pour favoriser le rétablissement appelle à centrer les actions sur le projet de vie et non sur les besoins repérés. Aussi l'équipe doit réinventer ses outils et ses procédures pour soutenir la personne à identifier son projet de vie et pour formaliser les actions de soutien du SAMSAH.

Un chantier de création d'une trame de projet personnalisé et d'une procédure pour le renseigner est lancé fin 2022. Nous prévoyons son aboutissement mi-2023 et une augmentation progressive du nombre de projets rédigés tous les ans. L'objectif d'un taux de 100% de projets réactualisés est maintenu.

Les séjours extérieurs

Le SAMSAH a pu organiser en 2022 5 journées à la mer : 2 pour l'antenne de Bagneux et 3 pour l'antenne de Nanterre. Une journée exceptionnelle à Provins a également eu lieu.

L'organisation de ces sorties a été co-construite avec les personnes accompagnées.

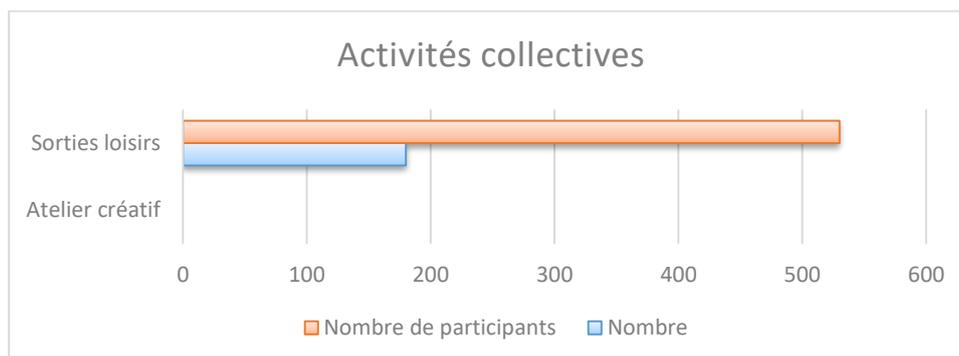
De plus, le service a soutenu la réalisation effective de projets individuels.

Nombre de journées pour les séjours en famille	89
Nombre de journées pour les séjours adaptés	14
Nombre de journées pour les séjours autres	3
Nombres de journées de vacances à domicile	15
TOTAL DES JOURNEES DE SEJOUR	121

Le nombre de séjours est inférieur de moitié à celui de 2021. Nous identifions plusieurs explications possibles :

- Le volume de séjours en 2021 a gonflé naturellement à la sortie de la crise sanitaire ;
- Le SAMSAH, dépourvu d'animateur et en déficit de personnel médico-social, n'a pas questionné les projets de séjour pour en accompagner la réalisation.

Les activités



Malgré un déficit d'animateurs, le SAMSAH a maintenu la réalisation d'activités favorisant le lien social, l'accès aux loisirs et à la culture et la réalisation de soi. Le volume d'animations dû être réduit, cependant les personnes ont été soutenues pour reprendre des activités en centre ordinaire, adapté ou thérapeutique.

Nous constatons que la forte diminution de participation des personnes aux animations collectives notée en 2021 perdure en 2022 mais qu'elle s'est stabilisée.

Des réflexions sur nos pratiques

La réactualisation des projets personnalisés n'a pu être effective que pour la moitié des personnes accompagnées. Plusieurs pistes d'explications pour cela :

- le déficit de personnel au service et la priorisation des actions d'accompagnement effectif,
- l'utilisation d'une trame de rapport médico-social, peu pertinente pour rédiger les projets personnalisés et rendant le processus fastidieux,
- la nécessité d'alléger la procédure de réactualisation du projet.

L'accompagnement personnalisé amène à une constante réinvention des modalités d'intervention proposées (accompagnement téléphonique, ateliers collectifs, ...)

Des évolutions de nos pratiques

Forte du constat d'absence d'objectifs significatifs formulés dans les projets d'accompagnement, l'équipe a entamé un travail d'élaboration d'une nouvelle trame permettant de définir le projet personnalisé. Doivent suivre des nouvelles procédures d'élaboration et de renouvellement, ce travail devrait être finalisé courant 2023 pour une utilisation des nouveaux outils en fin d'année.

Le développement d'ateliers collectifs autour du bien-être en 2022 a permis de mobiliser les personnes différemment. Ces ateliers, communs avec le SAMSAH et amenant la participation des équipes et des personnes simultanément nous semble une modalité à retenir et à développer.

6. Le maintien du lien avec les familles et proches

L'accompagnement à la vie sociale réalisé par le SAMSAH comprend si besoin un soutien au lien entre la personne et sa famille. Nous respectons le choix de la personne au sujet de ses propres relations avec sa famille. Ainsi le SAMSAH soutient :

- L'expression de la personne et sa communication avec sa famille
- La régularité des contacts
- L'organisation de séjours en famille, y compris de voyages à l'étranger pour des événements familiaux.

Compte tenu des modalités d'accompagnement de personnes adultes qui vivent dans leur propre logement, le SAMSAH ne s'adresse aux familles qu'à condition d'y être introduit par la personne elle-même. Nous constatons que nous ne disposons pas jusqu'à ce jour de document mentionnant l'accord des personnes accompagnées pour que nous communiquions des informations relatives à l'association, au SAMSAH ou à l'accompagnement de leur proche. Le SAMSAH a finalisé en 2022 le recueil de ces éléments auprès des personnes accompagnées.

La lettre de communication d'ehs est désormais diffusée par le SAMSAH aux familles concernées par mail et par courrier postal.

Nous rencontrons les familles au titre de partenaires selon les besoins et en présence de leur proche accompagné par le SAMSAH. En 2022, 29 rencontres avec les familles ont eu lieu contre 6 en 2021.

Des réflexions sur nos pratiques

L'association espérance hauts de seine, a été initialement créée par des familles et est administrée par celles-ci. Cependant, pour favoriser l'accompagnement des personnes, adultes, indépendantes, le SAMSAH privilégie le lien direct avec les personnes concernées, quitte à rester parfois à distance de la famille. Un travail partenarial sur-mesure reste à construire, permettant d'inclure la famille et les proches au réseau qui interagit au service du projet de la personne.

Des évolutions de nos pratiques

Le SAMSAH ouvre ses portes aux familles et aux proches. L'accord de la personne concernée est systématiquement recherché.

LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

1. L'organisation de la démarche qualité au niveau associatif

Avec l'appui du service Mission Qualité de Nexem, ehs a initié en 2019 la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette démarche a été ralentie au cours de l'année 2020.

Un manuel Qualité a été élaboré en mars 2021, venant fixer les modalités de travail et le cadre de cette démarche. Un comité de pilotage est constitué d'un Administrateur de l'association, de la direction générale et les cadres de direction de l'association.

Dans la suite de l'élaboration du manuel Qualité, un Plan d'amélioration de la qualité (PACQ) est en cours d'élaboration : appuyé sur un PACQ pour l'ensemble de l'association et une déclinaison de PACQ par services et établissements. Ils intégreront toutes les dimensions de la qualité, y compris celles relatives à l'accompagnement des personnes, ainsi que les questions de ressources humaines, de procédures internes.... Ils seront finalisés au cours de l'année 2022.

En lien avec l'évolution actuelle de l'évaluation des établissements sociaux et médicaux sociaux, **espoirance hauts de seine** s'est engagée dans cette démarche d'évaluation pour en déployer sa mise en œuvre fin 2022-début 2023 et qui repose sur :

- Un comité de pilotage constitué des cadres de l'association, la direction générale et un administrateur ;
- Des indicateurs recueil des données
- Plans d'amélioration continue de la qualité pour chaque service / établissement de l'association
- Revue trimestrielle et/ou semestrielle des indicateurs
- Rapports d'activités annuels intégrant les indicateurs Qualité

2. La mise en œuvre du dispositif d'évaluation

- ✓ La dernière évaluation interne du SAMSAH a été réalisée en mai 2016. Nous identifions que la version du rapport le plus abouti est incomplet. La dernière évaluation externe a été finalisée le 31/01/2021.
- ✓ Le SAMSAH participe à la mise en œuvre des actions qualité prévues dans le manuel qualité associatif et poursuit la réalisation des actions identifiées dans les évaluations internes et externes. Un Plan d'Action Qualité permettant le suivi de la réalisation a été formalisé en 2022, et la prochaine évaluation externe est programmée pour fin 2023.

3. Le suivi de la surveillance et de la gestion des risques

- ✓ plan bleu / Plan de reprise et de continuité d'activité → mis à jour en 2022
- ✓ événements indésirables dont graves → 0 EIG déclarés en 2022
- ✓ Recueil des plaintes et réclamations, des insatisfactions → aucune plainte reçue en 2022
- ✓ Bien-être → Pour faire suite au cycle de formations sur l'accompagnement axé rétablissement débuté en 2021, des formations complémentaires et des temps de réflexions en équipe ont eu lieu en 2022, portant notamment sur :

- La communication non violente
- Le respect des choix de la personne accompagnée
- Le développement du pouvoir d'agir
- ✓ Document unique d'évaluation des risques professionnels réactualisé en juin 2022 → celui-ci comporte 17 actions d'amélioration, parmi lesquelles 2 actions réalisées.

Des réflexions sur nos pratiques

Le suivi de la qualité reposait ces dernières années entièrement sur l'équipe de direction.

Des évolutions de nos pratiques

Un projet de responsabilité partagée entre cadres, professionnels non cadres et personnes accompagnées est entamé pour mener des auto-évaluations (anciennement évaluations internes).

4. Le suivi de la mise en œuvre des droits des usagers

- ✓ L'instance de participation des usagers prend la forme de questionnaire annuel. Le recueil de la satisfaction des personnes accompagnées a rencontré un taux de participation de 64,6% en 2022, soit 42 questionnaires retournés complétés.
- ✓ En 2022, 11 réunions d'usagers ont eu lieu :
 - 4 réunions de programmation des animations
 - 3 réunions d'appel à participation
 - 2 réunions concernant le questionnaire de satisfaction
 - 2 réunions d'élaboration des axes d'amélioration du SAMSAH
- ✓ Le livret d'accueil / réactualisation janvier 2020
- ✓ La charte des droits et libertés → affichage réalisé et vérifié en septembre 2022
- ✓ Le règlement de fonctionnement → actualisation en février 2020
- ✓ Le contrat de séjour → Actualisation du DIPC en septembre 2021
- ✓ Le projet d'établissement → L'actualisation a été réalisée en mars 2020 mais l'aboutissement du travail du service n'a pas été porté à validation du conseil d'administration. Le travail de réécriture du projet de service a commencé en septembre 2021 pour aboutir en décembre 2022. Le projet finalisé est soumis au conseil d'administration pour validation en février 2023.
- ✓ Personnalisation de l'accompagnement → 54% de réactualisations effectives de projets personnalisés en 2022 contre 80% en 2021.

Des réflexions sur nos pratiques

L'instance de participation des personnes accompagnées prend la forme d'un questionnaire de satisfaction. Cependant, les résultats de celui-ci n'avaient jusqu'à présent été dévoilés et exploités que par les professionnels.

Des évolutions de nos pratiques

Notre recherche d'actions favorisant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées nous a permis de développer l'instance de participation des personnes accompagnées. En 2022, la consultation sous forme de questionnaire de satisfaction a été complétée par deux réunions permettant d'élaborer une liste de suggestions d'améliorations. Elles ont intégré le plan d'action de notre projet de service. La plupart de celles-ci vont dans le sens du développement de la participation des personnes à l'organisation du SAMSAH.

5. Le plan d'amélioration continue de la qualité – PACQ

La démarche Rétablissement et enjeu de l'accompagnement du public

Depuis 2020, **espoirance hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du Rétablissement en santé mentale.

Ce virage, qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles est mené chez ehs de façon holistique, par un accompagnement de l'ensemble de ses équipes vers un changement de pratiques et de postures professionnelles et managériales. Ce virage est également mené de façon collaborative et inclusive, en invitant de façon large et ouverte les personnes accompagnées, leurs proches et les partenaires à participer à notre cheminement.

Le soutien au déploiement de l'approche rétablissement se fonde 1) sur un processus de formation continue, 2) sur des démarches réflexives et éthiques, 3) sur une politique de promotion de l'autodétermination et de l'innovation, portés en chaque structure. Pour que nos projets d'évolution nous ressemblent, nous voulions qu'ils trouvent leur source dans l'analyse des enjeux réels et actuels du terrain.

Cela a pris du sens quand nous avons, en 2022, actualisé le projet associatif, dans le cadre d'une élaboration contributive de l'ensemble des acteurs, et entamé la mise à jour des projets d'établissement et de services de toutes nos structures, à la lumière du paradigme du rétablissement.

L'année 2022 fut également marquée par le développement de nos chantiers collaboratifs, permettant aux personnes accompagnées de participer à nos travaux : formations, conférence-débat, groupes de travail, rencontres avec les partenaires, appel à participation, newsletter ehs...

		Nombre de salariés	Nombre de personnes accompagnées ou adhérents GEM	Nombre d'administrateurs
Int	Formations rétablissement	75	7	–

	Groupes de travail ; Préparation de la sensibilisation rétablissement	1	5	–
	Groupe de travail : traitement des données du questionnaire observatoire 2021	2	4	–
	Conférence-débat sur le rétablissement. AG du 24 juin	27	25	3
	Appel à Participation pour les plateformes de réhabilitation psychosociale 92. Réunion du 27 septembre	3	12	–
	Sensibilisation au rétablissement à destination des personnes accompagnées. Journée du 7 novembre	5	23	–
Externe ehs	Colloque de l'ANDESI Intervention lors d'une table ronde : Journée du 13 mai	3	1	–
	Colloque du CEAPSY Intervention lors d'une table ronde : journée du 24 novembre	3	1	–

Cela participe à dépasser les catégories et à reconfigurer le « eux » et le « nous », pour travailler simplement ensemble. Nous espérons que ce mouvement s'ouvrira davantage, pour guider nos mutations à partir des préoccupations des personnes.

En 2022, le processus de formation comportait la reconduite de la formation socle aux pratiques axées rétablissement, pour introduire les nouveaux salariés, et des formations pratiques (approches et outils) pour améliorer la technicité et approfondir des niches d'opérationnalisation.

L'association a engagé un vaste plan de formations cohérent

Formations rétablissement	Nb de salarié formés
Socle rétablissement	20
Communication non violente	9
Premiers secours en santé mentale - PPSM	8
Entretiens Motivationnels en management pour les cadres	14
Droits des usagers	12
Directives anticipées en psychiatrie	12

Une culture du recul réflexif sur nos pratiques est alimentée de façon continue par des groupes d'analyse des pratiques professionnelles axés rétablissement (APP), pour tous : équipes d'accompagnement, équipes de cadres, équipe du siège. Par ailleurs, afin de renforcer la transversalité associative et d'ouvrir la pratique réflexive au niveau méta, deux COPIL « rétablissement » ont réunis l'ensemble des cadres d'ehs en 2022. Cette dynamique réflexive nous invite partout et collectivement à redéfinir notre éthique professionnelle. Elle nous aide à

débusquer nos impasses et à nous réinventer, mais aussi à valoriser le remarquable et à monter en compétence. Cela nous a conduit à des micro expériences et au développement d'expertises spécifiques, d'un bout à l'autre de l'association. Nous devenons ainsi ressources pour nous même et pour la société.

L'engagement d'ehs en faveur du rétablissement des personnes en situation de souffrance psychique se fonde sur un accompagnement inconditionnel et singulier de chacun au travers de ses projets ; dans une défense mutuelle du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de ceux qui les accompagnent, pour qu'il puissent avancer ensemble, et pour faire avancer la société.

Le SAMSAH s'est fixé comme premiers objectifs :

- Favoriser la participation des personnes accompagnées à l'organisation du service
- Favoriser la place d'actrice principale de la personne dans la réalisation de son projet
- Mener un accompagnement centré sur le projet de la personne

Pour ce faire, plusieurs actions ont été réalisées :

- Des réunions de consultation des personnes accompagnées quant aux pistes d'amélioration du SAMSAH (2 réunions en 2022)
- La réorganisation des rencontres partenariales afin qu'elles aient toutes lieu en présence de la personne concernée par les échanges
- La mise en œuvre d'un plan d'accompagnement de l'équipe pour favoriser la montée en compétences de tous les salariés

1. Ce qui a été fait au regard des préconisations des dernières évaluations – interne / externe

Le Plan d'Amélioration Continu de la Qualité PACQ (cf. annexe 4) que nous avons prévu de formaliser en 2022 a permis de regrouper les actions prévues par les dernières évaluations interne et externe. Un état des lieux a été réalisé et fait apparaître la réalisation progressive des axes d'amélioration qui avaient été identifiés. Les travaux restés en attente portent sur :

- L'ouverture du SAMSAH sur son environnement
- La personnalisation de l'accompagnement
- L'expression et la participation des personnes
- La documentation interne et la documentation d'information
- La bientraitance
- La planification des étapes administratives liées à l'accompagnement

Les COPIL qualité de l'association ont permis d'identifier une piste de travail commune autour de la gestion des événements indésirables, qui a été notre chantier collectif en 2022 pour aboutir à une nouvelle fiche, une procédure et un tableau d'analyse communs.

2. Ce qui a été fait entre 2020 et 2022 au regard de la crise sanitaire

Le SAMSAH a modifié son fonctionnement au rythme de l'évolution de la réglementation et des préconisations sanitaires.

- Accompagnement à la vaccination

- Ajout du risque sanitaire spécifique dans le DUERP
- Rédaction de protocoles
- Réorganisation des bureaux, création d'un espace d'entretien, travaux d'aération
- Organisation de l'accompagnement en distanciel

L'année 2022 a vu se confirmer un retour progressif à un fonctionnement normal, avec une diminution des contaminations pour les personnes accompagnées comme pour les professionnels. En l'absence de nouveau confinement, les rendez-vous individuels et les animations collectives ont pu s'organiser de manière plus fluide.

Mise à jour du projet de service / d'établissement

Plus qu'une mise à jour, le projet de service a été réécrit au bénéfice d'une présentation permettant d'identifier le fonctionnement existant et les perspectives à 5 ans.

La composition de l'équipe, le nombre de personnes accompagnées et les modalités d'interventions sont restées stables.

Les changements concernent :

Le fonctionnement en deux antennes et le rapprochement avec le SAVS, notamment par la mutualisation des postes de chef de service et l'organisation d'animations communes.

- L'apparition dans le projet de service des notions d'espoir, de rétablissement, d'accompagnement par les forces.
- L'identification des pistes d'amélioration

Le plan d'action à 5 ans est ambitieux. Il est issu de la réflexion des équipes (14 séances de travail) et des personnes accompagnées (4 séances). Il rejoindra le plan d'action qualité du SAMSAH après sa validation en conseil d'administration en février 2023.

Des réflexions sur nos pratiques

Le suivi restreint d'un plan qualité laisse place à des actions d'amélioration régulières mais dissociées d'un processus de planification. Le risque est d'oublier des axes prioritaires.

Des évolutions de nos pratiques

La finalisation d'un plan qualité intégrant les actions issues des dernières évaluations du SAMSAH permet d'associer des actions conduites à des axes préalablement définis, et d'extraire des pistes qui n'ont pas pu être explorées faute de suivi.

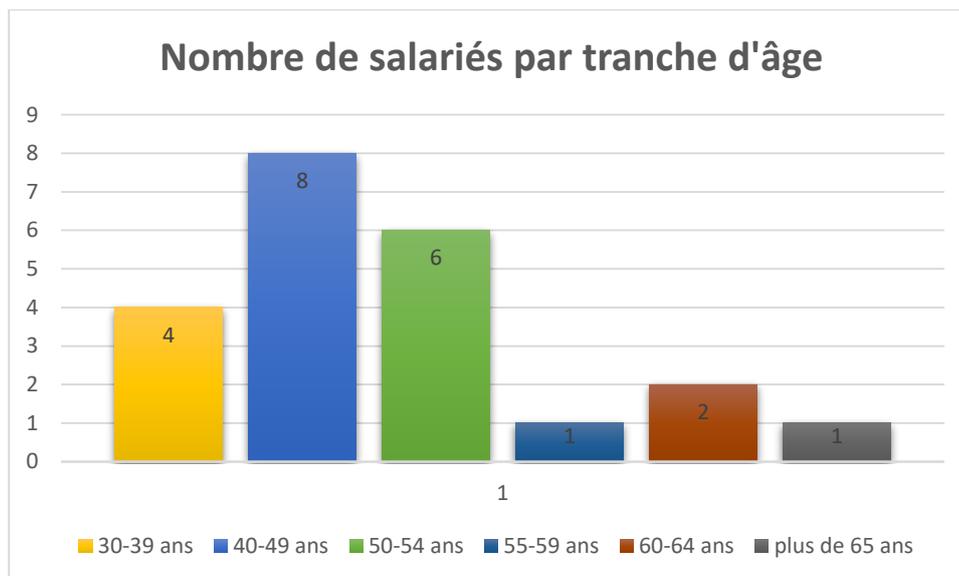
Le nouveau projet de service, finalisé fin 2022, intègre un plan d'actions qui doit enrichir le plan qualité du SAMSAH.

La projection de pistes d'améliorations gagnera à être organisée de manière à être regroupée sur un document unique pour en faciliter le suivi.

ÉQUIPES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

1. Le personnel

Les prestations du SAMSAH ont pour objectif d'aider les personnes à la réalisation de leur projet de vie. Cette mission est assurée par une équipe pluridisciplinaire.



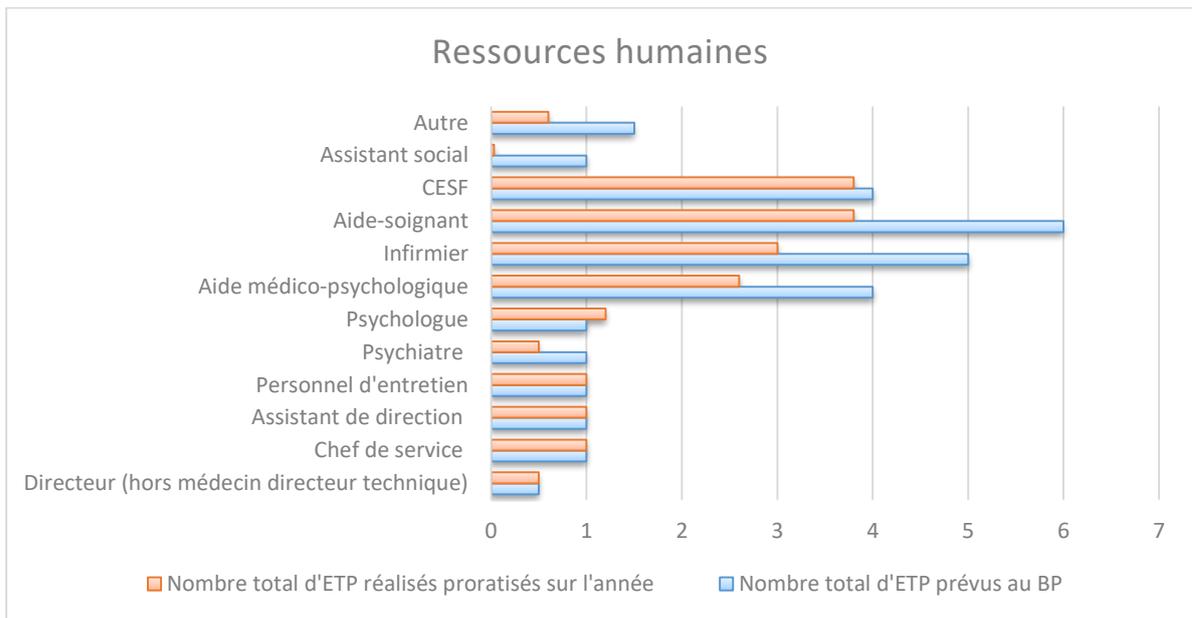
Au 31/12/2022, la moyenne d'âge des salariés se situe autour de 50 ans. Il s'agit de professionnels ayant déjà une expérience affirmée.

L'équipe constituée de professionnels paramédicaux (infirmiers et aides-soignants), socio-éducatifs (assistant de service social, CESF, AMP / AES), socio-culturels (animateurs), médicaux (médecins psychiatres), d'une psychologue, d'une assistante de direction, d'un ouvrier d'entretien, d'une cheffe de service et d'une directrice.

Au SAMSAH ehs, la spécialisation de psychiatre pour les médecins de l'équipe est retenu compte tenu de la particularité du public accompagné en situation de handicap psychique. En plus de leur vigilance médicale sur l'intégralité de la santé des personnes accompagnées, nos médecins psychiatres facilitent les contacts avec les équipes soignantes du secteur sanitaire et éclairent les équipes socio-éducatives sur les modulations de l'accompagnement au regard des symptômes et de la prescription médicale.

Si tous les métiers ont été représentés en 2022, les fonctions sociales et médicales ont fortement été impactées par la crise des métiers de l'humain.

La fonction d'assistant de service social est celle qui a été la moins pourvue au cours de l'année (moins de deux mois).



Les vacances de poste

	Taux	Nombre
ETP vacants	30%	7,97
ETP SOINS vacants	34,62%	4,5
ETP SOCIO vacants	33,05%	3,47

Les postes vacants atteignent 30% des postes prévus. La majorité des fonctions vacantes correspond aux métiers sociaux et médicaux.

	2021	2022
Nb de recrutement au cours de l'année	12	14
Nb de départ dans l'année	16	14
Effectifs réels au 31/12 en nb de personnes	21	20
Taux de rotation du personnel	66,67%	70%

L'équipe du SAMSAH connaît un turn-over régulier mais est marquée depuis 2021 par de nombreuses vacances de poste à un taux inhabituel. Celles-ci amènent l'équipe à se réorganiser et à partager des fonctions supplémentaires liées aux fonctions non pourvues.

L'équipe peine à se stabiliser. La rotation du personnel auprès des personnes accompagnées limite les possibilités d'accompagnement fluide.

Le grand nombre de postes vacants en 2022 est équivalent à celui de 2021.

L'absentéisme

Absentéisme - hors formation	2021	2022
Nb total jours calendaires absences	1 216	1 244
Nb ETP réel au 31/12	19,11	19,03
Taux d'absentéisme	17,43%	17,91%

Le taux d'absentéisme en 2022 est similaire à celui de 2021, pour un même volume de salariés. La Qualité de Vie au Travail est un souci permanent du service et de l'association. Les salariés bénéficient de la vigilance de leurs supérieurs et d'un accompagnement constant au bénéfice de leur épanouissement au travail.

Il est à noter qu'il reste encore un salarié dont le contrat est suspendu pour raison de non vaccination contre la COVID-19.

Concernant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico-social

Certains métiers du secteur médico-social sont actuellement en grande tension (infirmiers, travailleurs sociaux, CESF, assistants sociaux, aides-soignants), **espérance hauts de seine**, comme les autres associations du secteur, éprouve des difficultés de recrutement sur ces métiers. **espérance hauts de seine** s'est orientée depuis septembre 2021 vers les établissements de formation, en vue d'accueillir des salariés en contrat d'apprentissage en alternance. De plus, l'orientation choisie par l'association pour déployer un accompagnement axé vers le Rétablissement permet de mobiliser les professionnels de l'équipe et les candidats à l'embauche autour d'un projet innovant et dynamique.

Nous constatons que ces actions ne suffisent pas à pourvoir l'intégralité de nos postes. Le concours de cabinets de recrutement est sollicité et nous avons recours à un renfort d'intérimaires soignants dans l'attente de parvenir à compléter l'équipe.

2. Formation des équipes

Le plan de formation est décliné tous les ans auprès des équipes. Il intègre la dimension de formation individuelle et la formation collective, au regard des compétences identifiées au cours des entretiens professionnels annuels.

L'équipe bénéficiera de la formation Rétablissement, cette formation de 3 jours est prévue de façon annuelle, pour que les nouveaux professionnels rejoignant l'association ehs puissent être formés dans l'année de leur arrivée.

Les axes prioritaires du plan de formation 2022-2023 et 2024 sont aussi portés sur les formations aux approches et connaissances favorisant la posture Rétablissement.

En complément, une formation sur les personnes souffrant de trouble du spectre autistique (TSA) prévue pour 2022 est reportée en 2023 pour les salariés de l'équipe intéressés à diversifier leurs techniques d'accompagnement au regard de ce public déjà parfois accompagné.

Par ailleurs, l'équipe bénéficie de groupes d'Analyses des pratiques professionnelles mensuelles. Afin d'être en concordance avec l'approche Rétablissement, ces groupes d'analyses des pratiques seront animés dès janvier 2022 par un intervenant extérieur formé à cette approche.

Formations continues des personnels			
Fonction occupée	Intitulé de la formation	Nombre de participants	Organismes de formation
CEFS / AES	COMMUNICATION NON VIOLENTE	3	LA COOP CNV
Animateur / CESF / IDE	DIRECTIVE ANTICIPEE INCITATIVE DE LA PERSONNE ACCOMPAGNEE	3	GRIEPS FORMATION
CESF / IDE / AES	DROITS DES USAGERS	6	GRIEPS FORMATION
CESF / IDE	SOCLE RETABLISSEMENT	5	ALFA PSY
IDE / AES	GESTION DU STRESS ET DE LA VIOLENCE	2	IRTS MONTROUGE
AIS	PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE	2	UNAFAM
AIS	VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	1	IRTS MONTROUGE
CDS / DIRECTRICE	PLANNING NEXT	3	CEGI ALFA
ASSISTANTE DE DIRECTION	EXCEL	1	INDEPENDANT
AES / CESF / AIS / IDE / ASSISTANTE DE DIR / AGENT D'ENTRETIEN / PSYCHOLOGUE / DIRECTRICE / CDS	MANIPULATION EXINTECTEUR	11	INDEPENDANT
CDS / PSYCHOLOGUE	ENTRETIEN MOTIVATIONNEL ET LEADERSHIP	3	INDEPENDANT
Total		40	

Formations diplômantes des personnels			
Fonction occupée (compléter avec type ETP)	Intitulé de la formation	Nombre de participants	Organismes de formation
ETP cadre hiérarchique	CAFDES	1	ARIF
TOTAL		1	

Le SAMSAH a permis 41 formations en 2022, dont 1 diplômantes, soit une moyenne de 2,15 formations par an et par salarié.

Intervenants extérieurs (ex : analyse de pratiques, libéraux conventionnés)	
Types d'intervenants	Nombre d'heures par an
ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	60
ANALYSE DES PRATIQUES MANAGERIALES	30

Des séances mensuelles d’analyse des pratiques sont organisées distinctement pour les équipes terrain et pour les équipes encadrantes. Cet accompagnement prend la forme d’un soutien à la réflexion pour favoriser des pratiques axées rétablissement.

Des réflexions sur nos pratiques

La crise des métiers de l’humain laisse place à une vacance de poste constante malgré la mobilisation des cadres dans des activités de recrutement. Aussi l’équipe est appelée à pourvoir au manque de collègues et à endosser des missions habituellement confiées aux collègues absents.

Cette organisation doit permettre de maintenir à la fois :

- l’activité d’accompagnement en facilitant le repérage des personnes accompagnées quant à l’identité de leurs interlocuteurs au SAMSAH,*
- la poursuite du soutien des professionnels par l’accès à des actions de développement des compétences.*

Des évolutions de nos pratiques

Le développement de lettres de mission a permis de clarifier la réorganisation du travail ainsi que de reconnaître l’effort et la mobilisation des professionnels en poste.

L’inscription de tous les professionnels à des actions de formation a été complétée par l’élaboration d’un plan de montée en compétences pour l’équipe médico-sociale.

.....
MODALITÉS DE TRAVAIL EN PARTENARIAT

1. Développement de nouveaux partenariats

Les partenariats n’ont pas été davantage développés en 2022. Le SAMSAH se positionne cependant en soutien de la création des deux plateformes de réhabilitation psychosociales qui doivent émerger sur le département. Des contacts ont été pris en ce sens.

De nouveaux prestataires ont été sollicités pour soutenir les actions du service, notamment l’entreprise « La pause santé » qui est intervenue pour mettre en œuvre les semaines du bien-être organisées par le service à dératization des personnes accompagnées et des professionnels.

2. Maintien et consolidation des partenariats existants

Partenariats avec	Nombre	Préciser les actions menées et les moyens mis en œuvre
Professionnels de santé libéraux	6	favoriser l’accompagnement médico-social, l’insertion et la continuité des soins, rencontre de coordination,
dont formalisés par une convention	3	

Services hospitaliers	2	Favoriser la continuité de parcours entre le domicile et l'hospitalisation
dont formalisés par une convention	2	
Etablissements et services médico-sociaux	41	CMP de proximités, EPS ERASME: favoriser l'accompagnement médico-social, l'insertion et la continuité des soins, rencontre de coordination,
dont formalisés par une convention	37	
Centre de ressource, centre de référence, équipe relais	9	CLSM, EDAS, CCAS, faciliter l'accès aux droits
dont formalisés par une convention	1	
ASE - Protection de l'enfance	2	Soutien à l'expression et à la compréhension pour les personnes accompagnées en situation de parentalité
dont formalisés par une convention		
dont formalisés par une convention		
Autres partenariats	4	GEM
dont formalisés par une convention		

Parmi les partenariats existants, certains ont été précisés. En effet, le SAMSAH a renforcé les liens et redéfini les contours du partenariat avec deux centres de soin : L'équipe mobile de Gennevilliers (Hospitalisation à domicile et Soins à domicile) et le CMP Jean Wier.

Dans le cadre du développement de nouveaux projets (extension de 16 places de SAMSAH renforcé), le service s'est rapproché des hôpitaux Corentin Celton et Moisselles.

Des réflexions sur nos pratiques

Dans les contacts avec les partenaires, nous constatons que chacune des parties projette des attentes quant aux missions et prestations pouvant être mises en œuvre par l'autre.

Les nombreux partenariats conclus par l'association espérance hauts de seine ont évolué différemment selon l'opportunité de la fréquence des contacts, la personnalité des interlocuteurs, et les possibilités des professionnels concernés. Nous constatons que certaines pratiques n'ont aujourd'hui plus de sens à nos yeux (réunions de synthèses en l'absence des personnes concernées et partage d'informations sans objectif de collaboration précis).

Des évolutions de nos pratiques

Pour limiter l'incompréhension réciproque, les professionnels ont élaboré une plaquette de présentation de notre fonctionnement et de nos missions. La diffusion de celle-ci pourra avoir lieu en 2023 et sera propice à ouvrir l'échange avec les partenaires actuels pour une présentation réciproque.

Le SAMSAH modifie son fonctionnement et n'échange plus autour d'un projet vie ou d'une situation en l'absence de la personne concernée. Le service reste disponible pour des rencontres partenariales exclusivement entre professionnels pour aborder l'organisation du partenariat lui-même.

PROJETS & PERSPECTIVES POUR 2023

Les perspectives 2023 comprennent des éléments cités au fil du présent rapport ainsi que des projets distincts. Il s'agit de :

- Inclure les personnes accompagnées dans les dispositifs de sensibilisation au rétablissement, en prenant soin d'en faciliter l'accès,
- Poursuivre le développement des actions d'aller-vers (gestion de la liste d'attente, de la procédure d'admission, développement des modalités d'intervention...),
- Développer les ateliers collectifs à thème à destination des personnes accompagnées et à destination des professionnels,
- Aboutir un modèle de projet personnalisé qui réponde au besoin du terrain et simplifier son utilisation,
- Développer le travail en réseau, notamment avec les familles et les proches,
- Mettre en œuvre une première auto-évaluation,
- Développer la participation des personnes accompagnées dans l'organisation du SAMSAH,
- Améliorer le plan d'action qualité afin de rendre le suivi opérationnel,
- Faciliter les échanges avec les partenaires pour une meilleure collaboration,
- Poursuivre le chantier de recrutement en cours pour compléter l'équipe,
- Mettre en œuvre l'extension accordée de 16 places de SAMSAH renforcé,
- Déménagement de l'antenne de Nanterre dans des locaux plus adaptés,
- Développer l'utilisation des outils informatiques de suivi des accompagnements et de gestion interne

RÉSULTATS FINANCIERS 2022

1. Analyse du résultat

Activité

L'activité est légèrement en dessous de l'objectif de 100% de l'activité fixée dans le cadre du CPOM. Celle-ci est de 97,17%. Cette activité est constatée avec une légère baisse, liée aux mouvements ordinaires du fonctionnement du service.

Capacité autorisée en nombre de places au 31/12/2022	65
Nb de personnes accompagnées présentes au 31/12/2022	66
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2022	74
Nombre de journées réalisées	23054
Nombre de journées théoriques	23725

Charges de personnel – groupe 2

1. Charges de personnel salarié

L'année 2022 a été marquée par la prolongation de la crise des métiers de l'humain déjà constatée en 2021, maintenant un niveau de difficulté de recrutement élevé. Au cours de l'année, nous comptons 14 départs et 14 recrutements. Sur les salariés en poste, le SAMSAH a fait face à un taux d'absentéisme élevé pour des raisons de contrats suspendus en lien avec l'obligation vaccinale contre la COVID-19 et de maladie (1 244 journées, soit 17,91%). De ce fait, le SAMSAH a fonctionné avec un sous-effectif de personnel tout au long de l'année 2022 ce qui a généré des tensions dans l'équipe, une réorganisation des modalités d'accompagnement et une économie sur les lignes budgétaires allouées aux salaires.

Absentéisme - hors formation	Nombre	taux d'absentéisme
Nb total jours calendaires absences	1244	17,91%
Nb ETP réel au 31/12	19,03	
Nb ETP *365	6945,95	

Taux de rotation du personnel	Nombre	taux de rotation
Nb de recrutement au cours de l'année	14	70%
Nb de départ dans l'année	14	
Effectifs réels au 31/12 en nb de personnes	20	

On constate les mouvements de personnel suivants :

- Un poste de psychiatre à 0.50 ETP est vacant depuis 17 mois
- Deux postes infirmiers sont vacants, un sur 6 mois et l'autre toute l'année.
- Un poste sur six d'aides-soignants est vacant au 31/12. Le turn over représente plus de 28 mois de vacances de postes.
- Les quatre postes de CESF sont pourvus au 31/12, mais sur l'année on compte 22 mois de postes non pourvus.
- Sur les quatre postes d'AES, un seul est occupé au 31/12. Le turn over représente 28 mois de vacances de poste.
- Le poste d'assistante sociale est à pourvoir depuis 17 mois
- Les enveloppes de remplacement d'été n'ont pu être utilisées en totalité : aucun remplaçant paramédical n'a pu être recruté et nous avons pu pourvoir un peu plus de la moitié de nos besoins en remplaçants socio-éducatifs.

2. Autres charges du groupe 2

Le taux d'absentéisme a amené le SAMSAH à recourir à l'intérim pour maintenir l'activité. La dépense engagée sur l'exercice 2022 est de 178 700€, dont l'intégralité a financé des professionnels paramédicaux.

Face à au besoin de recrutement accru, des frais ont été engagés pour soutenir la recherche de professionnels, à la hauteur de 5 475€ (203€ pour du personnel paramédical et 5 272€ pour des professions socio-éducatives).

Les frais non prévus au budget prévisionnel décrits ci-dessus (intérim et frais de recrutement) ont été supportés par les dépenses non réalisées du fait des postes budgétés non pourvus.

La prime PEPA a pu être versée en 2022 aux salariés présents, pour les salariés financés sur la partie Soins, elle a été versée sur les fonds propres de l'association.

Le compte « autres charges de personnel » présente une dépense de 22 055€, soit un dépassement de 15 035€ entre le budget prévisionnel et le budget réalisé 2022. Il s'agit des formations engagées auprès du personnel dans le cadre de la démarche continue de la qualité, le rétablissement et l'évaluation externe financées par les fonds dédiés (voir reprise en produits).

3. Autres éléments relatifs aux personnels salariés

Le compte autres charges de personnel présente un dépassement de 1 780 € (budget prévisionnel 3 000 € et dépenses 2022 : 4 780 €). Malgré le nombre réduit de salariés, le SAMSAH a maintenu un soutien au développement des pratiques de l'équipe. Les salariés ont de ce fait bénéficié d'actions de formation continue qui ont généré des frais supplémentaires. Ces temps de prise de recul et d'enrichissement des pratiques ont participé à la réduction de la tension générée par les postes vacants. Ils ont permis de maintenir la mobilisation des salariés au cours de cette période difficile.

Autres charges d'exploitation

1. Groupe 1

Le compte des achats non stockés de matières et fournitures présente des écarts importants dans l'utilisation des différents sous-groupes :

- Une stabilité apparente des dépenses liées à l'électricité (baisse de la consommation pour le chauffage en lien avec l'installation de radiateurs plus performants mais augmentation de l'utilisation de climatiseurs du fait de l'impossibilité d'isolation thermique des locaux de Bagneux). La facturation étant trimestrielle, la répercussion de la hausse des tarifs pour l'hiver 2022 sera visible en 2023.
- Une sous-utilisation du budget lié au carburant, en lien avec l'approvisionnement chez des fournisseurs aux tarifs moins élevés et de l'augmentation des déplacements en transports en commun du fait des périodes de pénurie de carburant et de l'embauche d'un plus grand nombre de salariés qui n'ont pas le permis de conduire.
- Une dépense en fournitures scolaires et éducatives impactée au budget médical, en lien avec une activité thérapeutique de travail sur l'image de soi qui a permis de réaliser une exposition de photographies à l'occasion des semaines d'information sur la santé mentale.
- Une stabilisation des dépenses en matière de fournitures médicales et pharmaceutiques, et présentant une sous-utilisation du budget prévisionnel, en raison du nombre de postes médicaux et paramédicaux vacants.

	2021	2022
Budget réalisé	1 266 €	698
Taux d'ETP soins vacants	26 %	34,62%

Le compte des services extérieurs met en évidence une sous-utilisation du budget alloué aux prestations à caractère médico-social (écart positif de 4 168 € entre le budget prévisionnel et le budget réalisé 2022). En effet, la vacance de poste d'animateurs (1,5 ETP prévus pour 0,6 ETP réalisés) faisant reposer l'organisation des activités collectives sur les reste de l'équipe, le volume de prestations a été diminuée dans l'attente d'une reprogrammation dès que les recrutements seront effectifs.

Le compte des autres services extérieurs met en évidence :

- Une consommation stable de frais postaux et de frais de télécommunication qui confirme la nécessité d'un budget conséquent sur cette ligne du fait de l'augmentation du volume des communications à distance (téléphonie et liaisons informatiques) en lien avec l'évolution des démarches en ligne et la réduction des guichets administratifs.

	Budget prévisionnel	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Frais postaux et frais de télécommunication	18 764 €	24 523 €	22 334 €	22 623 €

- Une augmentation de frais liés à la réalisation des déplacements, missions et réceptions du fait de la reprise des possibilités d'enrichissement entre pairs et partenaires après la réduction forcée en 2020 et la reprise balbutiante en 2021.

	Budget prévisionnel	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Déplacements, missions et réceptions	2 358 €	738 €	1 029 €	2 695 €

2. Groupe 3

Le budget 2022 présente des dépenses de location immobilières relativement stables. Les frais de location de parking sont plus élevés du fait de l'augmentation du tarif par le prestataire. Cependant la sécurisation des véhicules reste indispensable.

	Budget prévisionnel	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Locations immobilières	78 838 €	64 251 €	59 514 €	64 706
Location immobilières	76 956 €	59 184 €	54 252 €	59 184
Location parking	1 882 €	5 067 €	5 262 €	5 460 €

Les entrées d'immobilisations en 2022 concernent les éléments suivants :

- Le renouvellement du défibrillateur de chacune des antennes, soit 2 appareils

- L'acquisition de climatiseurs mobiles pour le site de Bagneux, indispensables au confort du personnel et des personnes accompagnées en visite dans nos locaux.
- La réalisation de travaux d'isolation phonique et de changement de revêtement de sol des locaux de Bagneux, pour le confort de tous. Ainsi l'ambiance sonore favorise la concentration et la plupart des bureaux respectent la confidentialité des échanges. Le nouveau sol en PVC permet de gagner en hygiène et en facilité d'entretien comparativement à la moquette préexistante.
- Des ordinateurs en renouvellement d'équipements anciens.
- Le renouvellement d'un véhicule de petite taille, facilitant le stationnement lors de visites à domicile.

ARS		
LIBELLE	DATE ACQ	Montant
DEFIBRILLATEURS	30/08/2022	2 517,58 €
CLIMATISEURS MOBILES	01/09/2022	1 339,96 €
VEHICULE	09/11/2022	15 858,76 €
TOTAL		19 716,30 €

Conseil Départemental		
LIBELLE	DATE ACQ	Montant
TRAVAUX INSONORISATION BAGNEUX	01/09/2022	25 022,80 €
CLIMATISEURS MOBILES	20/06/2022	998,00 €
VEHICULE	09/11/2022	15 858,76 €
MATERIEL INFORMATIQUE	01/07/2022	4 998,00 €
TOTAL		46 877,56 €

L'application des frais de siège au montant amène une augmentation du montant de 9000€. Cette augmentation s'explique par un ré-équilibrage entre les montants de frais de siège entre le FAM et le SAMSAH, sur la partie Conseil départemental, sans impact sur le montant total des frais de siège imputé au financeur (voir détail rapport du siège 2022).

	Budget prévisionnel	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Frais de siège versés	30 474 €	30 171 €	30 322 €	39 309 €

Répartition montants frais de siège ajustés 2022 par financeur :

	2021	2022 – après ajustements
CD	242 095 €	242 095 €

Une dotation aux provisions pour risques et charges de 90 730€ a été retenue pour anticiper un risque prud'homal porté à notre connaissance en 2022 (salarié parti en 2019) ainsi que des frais liés à l'adhésion à la mutuelle professionnelle.

Produits de la tarification

Les produits sont marqués par une augmentation de la dotation globale d'un montant de 23 137€ correspondant au montant de la prime Ségur à verser aux salariés.

Produits autres que ceux de la tarification

Une reprise de 28 478 € est retenue au bénéfice de la montée en compétence des professionnels et l'amélioration des pratiques en lien avec le logiciel planning, l'analyse des pratiques professionnelles, le respect des règles RGPD et les techniques d'entretien motivationnel.

2. Synthèse du résultat

Détermination du résultat au titre de l'exercice 2022

Le résultat comptable de l'exercice affiche un résultat excédentaire à hauteur de 379 499 € répartis

- Dotation départementale : 260 833 €
- Forfait soins : 118 666 €

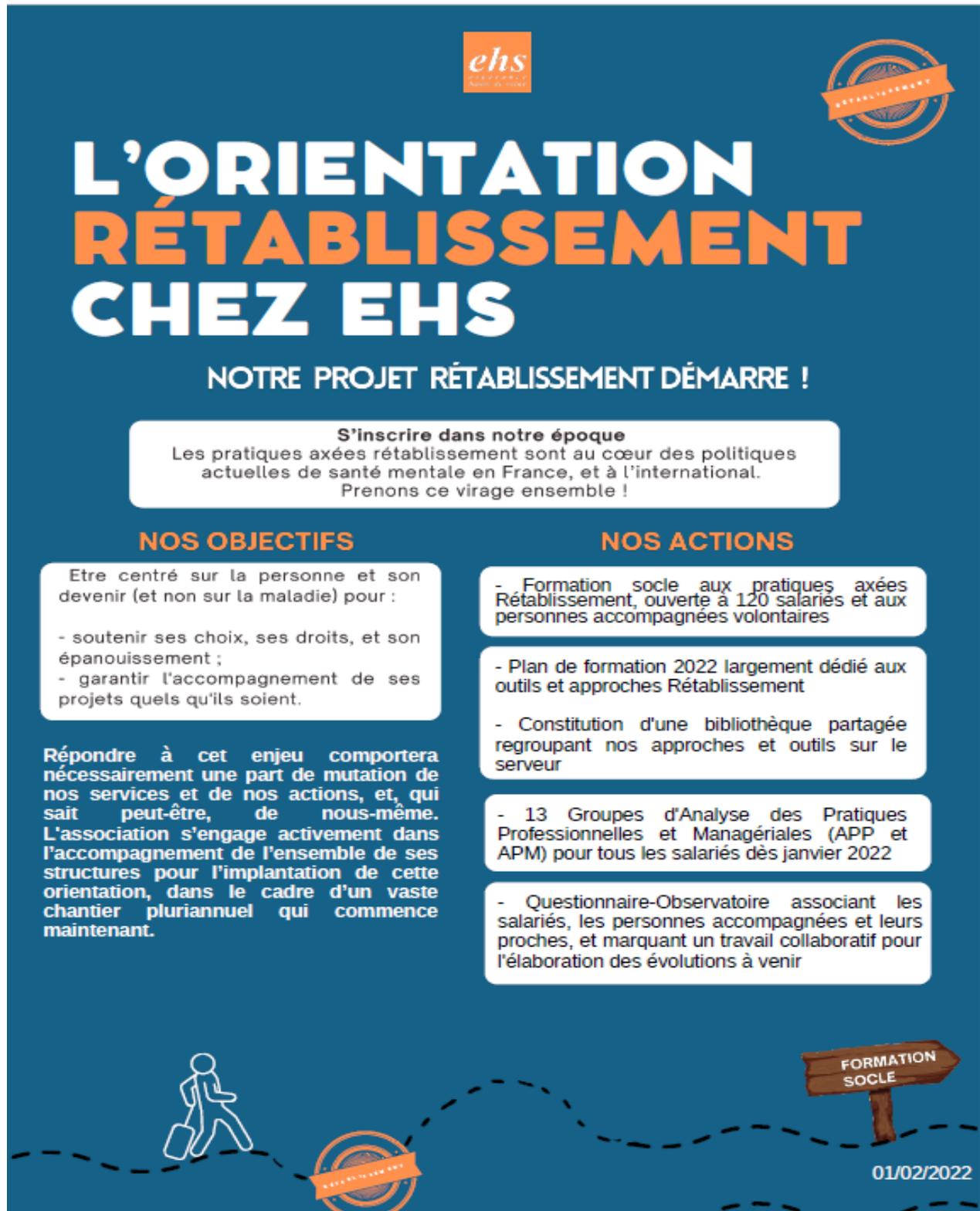
Proposition de l'affectation du résultat de l'exercice 2022

Nous proposons d'affecter le résultat à hauteur de 260 833 € pour la partie Conseil départemental et 118 666 € pour le forfait Soins ARS selon les 4 priorités suivantes :

- Financement des investissements pour l'amélioration et développement des systèmes d'information - Compte 106857 - Réserves de compensation des charges d'amortissement
- Report à nouveau excédentaire - Compte 11501 - développement des systèmes d'information,
- Report à nouveau excédentaire - Compte 11501 - développement des compétences des équipes avec des formations Rétablissement hors plan de formation
- Report à nouveau excédentaire - Compte 11501 - fiabilisation de la sécurité et maintenance, et mise en application de la feuille de route du plan écologique dans le secteur médico-social.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Affiches du Parcours Rétablissement



ehs
espérance
hauts de seine

**L'ORIENTATION
RÉTABLISSSEMENT
CHEZ EHS**

NOTRE PROJET RÉTABLISSSEMENT DÉMARRE !

S'inscrire dans notre époque
Les pratiques axées rétablissement sont au cœur des politiques actuelles de santé mentale en France, et à l'international. Prenons ce virage ensemble !

NOS OBJECTIFS

Etre centré sur la personne et son devenir (et non sur la maladie) pour :

- soutenir ses choix, ses droits, et son épanouissement ;
- garantir l'accompagnement de ses projets quels qu'ils soient.

Répondre à cet enjeu comportera nécessairement une part de mutation de nos services et de nos actions, et, qui sait peut-être, de nous-même. L'association s'engage activement dans l'accompagnement de l'ensemble de ses structures pour l'implantation de cette orientation, dans le cadre d'un vaste chantier pluriannuel qui commence maintenant.

NOS ACTIONS

- Formation socle aux pratiques axées Rétablissement, ouverte à 120 salariés et aux personnes accompagnées volontaires
- Plan de formation 2022 largement dédié aux outils et approches Rétablissement
- Constitution d'une bibliothèque partagée regroupant nos approches et outils sur le serveur
- 13 Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles et Managériales (APP et APM) pour tous les salariés dès janvier 2022
- Questionnaire-Observatoire associant les salariés, les personnes accompagnées et leurs proches, et marquant un travail collaboratif pour l'élaboration des évolutions à venir

FORMATION SOCLE

01/02/2022

CHEMINONS ENSEMBLE VERS UN ACCOMPAGNEMENT QUI :

- ✓ Conjugue espoir et entraide
- ✓ Considère les aléas de la vie comme des opportunités pour se connaître et grandir
- ✓ S'appuie sur les forces et les objectifs des personnes, dans toutes leurs dimensions
- ✓ Renforce le pouvoir d'agir, l'autodétermination, la responsabilité individuelle et la culture positive de l'erreur
- ✓ Défend la pleine participation à la vie sociale, économique et civile de chacun

MÉMO PERSONNEL

Je laisse tout le pouvoir décisionnel à la personne, et je veille à minimiser mon influence sur ses choix.

Je ne parle d'une personne qu'en sa présence, autant que possible, et je maîtrise mes projections et hypothèses.

Tout projet exprimé est entendu et considéré comme entendable. J'y réponds positivement en première intention.



01/02/2022

LES 6 OBJECTIFS D'EHS POUR 2022

Espérance hauts de seine s'engage sur 3 axes d'évolution, déclinés en 6 objectifs



PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ - PAP

- 1.. La personne est « auteure et rédactrice » de son PAP
- 2.. Un modèle de document simple, ouvert, non directif
- 3.. Des outils d'auto-support / auto-évaluation pour les personnes accompagnées



DROITS DES PERSONNES

- 4.. Droits de jouir de son logement / droits en tant que travailleur / droits en tant que citoyen
- 5.. Droits d'accès au dossier unique de l'utilisateur (DUU) et pleine possession des documents personnels



PROCESSUS D'ADMISSION ET RECRUTEMENT

- 6.. Une collaboration avec les personnes accompagnées dans le processus:
 - d'admission des nouvelles personnes accompagnées
 - de recrutement des nouveaux salariés



CHEMINONS ENSEMBLE



OBJECTIFS DES STRUCTURES

01/02/2022

ANNEXE 2 : Conférence de l'Assemblée Générale du 24 juin

ehs
espérance
hauts de seine

CONFÉRENCE-DÉBAT 24 JUIN 2022

**Vers le rétablissement, ensemble : transformer
le regard porté sur les personnes atteintes
de troubles psychiques**

14h30 - 16h30

Invités :
toute personne
concernée
adhérents,
familles, proches,
personnes
accompagnées,
salariés

**2 rue Pablo Neruda
92220 Bagneux**

Inscriptions :



**Demande de
lien visio :**
Assister à la
conférence-débat
en visio Teams

Marie KOENIG
Psychologue
chercheuse



Elisabeth DAMIANI
Formatrice-paire
en santé mentale



ANNEXE 3 : Projet associatif ehs 2022-2026



ANNEXE 4 : Plan d'Action Qualité SAMSAH

		PROPOSITIONS STRATEGIQUES	PROPOSITIONS OPERATIONNELLES	ACTIONS CONCRETES	ETAT DE REALISATION
EVALUATION EXTERNE 2021		- Veiller à réfléchir sur un questionnement évaluatif (qui intègre les objectifs de l'évaluation) et qui s'inscrira dans la démarche globale d'amélioration continue de la qualité.		Formalisation d'un plan d'action qualité	Finalisé
		- Définir une stratégie pluriannuelle dans le cadre de la démarche d'amélioration continue et du CPOM.		Elaboration d'un manuel qualité associatif	
	Démarche d'évaluation			Formation à l'auto-évaluation	Finalisé
	Prise en compte des RBPP	- Une formation de l'ensemble des professionnels sur les RBPP est nécessaire pour un travail de fond.		Sensibilisation dans la démarche de réécriture du projet de service (2021 - 2022)	Finalisé

	<ul style="list-style-type: none"> - Décliner des axes de RBPP dans les groupes d'analyse de pratiques et les formaliser à travers la mise en place de procédures. 		<p>Référence à la RBPP portant sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique lors des journées sur l'accompagnement (mai 2023)</p> <p>Référence à la RBPP sur le projet personnalisé pendant le travail de réactualisation de la procédure et du document (fin 2022 - début 2023)</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier les recommandations de bonnes pratiques surtout celles relatives à l'accompagnement des personnes accompagnées. 		<p>Référence aux RBPP en réunion d'équipe</p>	
projet de service et qualité d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser et décliner les objectifs spécifiques évaluables. 	Lors de la prochaine actualisation du projet de service, veiller à évaluer et formaliser les objectifs en termes	Axes d'amélioration définis sur le projet de service 2023	Finalisé

	<p>- Réfléchir sur un outil permettant davantage l'expression et la participation des personnes, des familles et/ou aidants (boîte à suggestion, journal, expression libre, page Facebook...).</p>	d'effets pour la personne accompagnée.	Feuille info associative	
	<p>- Faire du projet de service un outil de référence irriguant les pratiques professionnelles.</p>		réunion des personnes accompagnées post-questionnaire de satisfaction (2022)	
	<p>- Mettre en place des groupes de travail alliant professionnels, personnes accompagnées, aidants ou représentant légal pour travailler à la réactualisation du projet de service.</p>		Nouvelle forme du projet de service 2023, à évaluer	
ouverture du SAMSAH sur son environnement	<p>- Toujours communiquer avec le réseau de partenariat et penser la mise à jour de la liste et des conventions.</p>		Réunions distinctes professionnels / personnes accompagnées	
			liste vérifiée annuellement	Finalisé
			travail régulier confié au poste IDEC créé en 2023	

	<ul style="list-style-type: none"> - Un travail partenarial bien structuré à développer et à maintenir qui témoigne d'une démarche participative, individuelle et/ou collective des personnes sur le territoire, de la complémentarité des actions et de compétences. 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser davantage de partenariats pour mieux préciser les finalités et les objectifs. 			
	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement de partenariats dans une logique d'ouverture sur l'environnement et d'inclusion des personnes en milieu ordinaire. 			
personnalisation de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à expliquer toujours les documents remis en tenant compte des capacités des personnes accompagnées. 	Notifier l'évaluation du projet d'accompagnement dans le projet de service.		
	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renseigner la prise en compte de la personnalisation à travers le projet personnalisé individuel chaque année. 		document PAP travaillé fin 2022 - début 2023	Finalisé
	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à porter la réflexion sur l'accompagnement des personnes vieillissantes, anticiper les risques de dépendance. 			

expression et participation des personnes	- Les objectifs du projet personnalisé d'accompagnement gagneraient à être rédigés avec des verbes d'action.	Développer une participation de l'ensemble des acteurs (professionnels, familles, aidants, partenaires) à un engagement participatif garant de l'expression et de l'accompagnement.	document PAP travaillé fin 2022 - début 2023 : projet à centrer sur le projet de la personne	
	- Militer pour que l'accompagnement des personnes induise une forte dimension de socialisation d'où la mise en place d'activités cohérentes et diversifiées, d'un animateur, d'un réseau d'animation en lien avec les objectifs du projet du SAMSAH.			
	- Développer l'expression et la participation de personnes telles que des groupes de parole, des actions de formation, des réunions thématiques.			
	- Mettre en place des modalités adaptées permettant la prise en compte de l'expression et de la participation de la personne accompagnée pour tout ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du SAMSAH.			réunion des personnes accompagnées post-questionnaire de satisfaction (2022)
garantie des droits et gestion des risques	- Mettre en oeuvre des formations relatives à la prévention de la maltraitance pour l'ensemble du personnel.	Renforcer le droit à l'information par les canaux de communication souhaités ou appréciés par les personnes.		

EVALUATION INTERNE 2016		- Diffuser les recommandations de l'ANESM relatives à la prévention de la bientraitance.		sensibilisation lors de la réécriture du projet de service (2021 - 2022)	Finalisé	
		- Indiquer les mesures prises par le service pour lutter contre les faits de maltraitance.		Procédure EI (2023)		
		- Mettre en oeuvre un suivi des incidents signalés ou des évènements indésirables dans le cadre de la prévention des risques de maltraitance.		Procédure EI (2023)		
	Management			Coordination et planification des activités	PACQ mis en forme 2022	Finalisé
				Mise en place d'un organigramme	2022	Finalisé
		Améliorer la coordination entre les équipes Nord et Sud et les fonctions mutualisées		Travailler sur la procédure de coordination interne	Réunions de coordination en équipes de référence fin 2022 Journées en service (2 antennes) sur l'accompagnement (mai 2023)	Finalisé
				Unification et mise à jour de toute la documentation (procédures, livret d'accueil...).	Plan bleu uniformisé SAMSAH et SAVS 2 antennes Procédures communes 2 antennes SAMSAH	Livret d'accueil à réactualiser

		Participer à la définition des relations entre les fonctions mutualisées et la direction de chaque service	en CODIR associatif	Finalisé
accueil, information, admission	optimiser les conditions d'accueil et d'accompagnement	Projet d'aménager la salle de photocopieuse en salle d'entretien, ce qui permettrait un isolement par rapport aux bureaux et un accès simplifié par le côté cuisine.	Salle d'entretien réalisée passage G. Hany (2021)	Finalisé
		Projet en cours : déplacement de l'espace de réunion pour libérer un lieu d'accueil dans le hall.	Projet de déménagement de l'antenne de Nanterre	Finalisé
		améliorer la confidentialité des locaux	Travaux d'isolation phonique réalisés à Bagneux (2022)	Finalisé
		Renforcer la signalétique du service.		
		Adapter la période d'essai lors de l'admission.	Proposition d'une évaluation à 6 mois (2022)	Finalisé
		Unifier et améliorer les documents internes et les documents d'information.		
Projet d'accompagnement personnalisé		Élaborer un tableau prévisionnel unique consultable par tous, non modifiable par tous et géré par une seule personne (chef de service),		
		Mettre en place un retro planning pour mieux suivre les délais,		
		Prévoir du temps en équipe pour consolider les PAP.		

		Formaliser la procédure de suivi du PAP.	2022 - 2023	
		Formalisation du protocole d'élaboration du projet personnalisé (avec précision des objectifs)	2022 - 2023	
		S'inclure dans le projet de mise en œuvre du dossier unique de l'utilisateur en généralisant l'utilisation de Médiatream	groupe de travail associatif	
La qualité	Développer une culture de la qualité	Mettre en œuvre des enquêtes de satisfaction auprès des salariés et des usagers	réalisé au niveau associatif en 2020 - 2021	Finalisé
		Garantir le fonctionnement du dispositif de traitement des événements indésirables.	Procédure EI (2023)	
		Prévoir des formations sur la bientraitance.		